

L'ACTUALITÉ
RELIGIEUSE
DANS
LE MONDE

ARM

3591/27516/9F5/95 can/ISSN 0737-3329
N° 127-15 NOVEMBRE 1994

ASSUNTOS:
BIOCOS
E
REBUÇOS

Histoires
de voiles
et de bien
d'autres
vêtements...

Benazir Bhutto

Histoires de voiles et de bien d'autres vêtements...



Le ministre français de l'Éducation, François Bayrou, qui a la calculatrice agile, dénombre dans l'Hexagone 1143 jeunes filles portant le "foulard islamique" (chiffre du 10 octobre).

Et cette pièce d'étoffe soulève un débat national où s'affrontent deux conceptions – l'une inclusive, l'autre exclusive – de la laïcité. Le nez sur le guidon de l'actualité, journalistes et commentateurs traitent la question du voile comme un problème inédit. C'est oublier que ce morceau de tissu fait jaser depuis au moins trente siècles, qu'il n'est pas une exclusivité islamique. Et que les religions, de tout temps, se sont intéressées au vêtement : vêtements des moines, des nonnes ou des clercs ; vêtements de cérémonie des fidèles ; vêtements triviaux, de tout le monde ou de tous les jours, dont il s'agissait de préciser les normes. Il fut un temps, par exemple, où chez les catholiques, on parlait de la soutane comme du « saint étui », (« si tu ne te protèges pas, disait-on encore, elle te protégera ») et où l'on fustigeait les « nudités de gorge » et autres décolletés.

Pourquoi cet intérêt ancestral des religions pour la façon de se vêtir et de se parer ? Hantise de la pudeur ? Volonté de bien marquer la différence entre les sexes et les classes sociales ? Ce dossier, qui se termine par un débat serré entre deux musulmanes – l'une favorable au voile, l'autre pas –, montre que la question vestimentaire n'est pas si anodine et si futile qu'on ne serait enclin à le croire. **J.-P. G.**

Le discours du vêtement

Djénane Karch Tager

Petit dictionnaire du vêtement religieux

Cendrine Barruyer

Et si l'habit faisait quand même le moine ?

Jean-Paul Guetny

L'habit de fête

Cendrine Barruyer

Ce voile que l'on dit islamique

Djénane Karch Tager

Le voile en débat

Djauida Jazaerli
et Malika Latrèche

LE DISCOURS DU VÊTEMENT

DJÉNANE KAREH TAGER

Au départ, il y eut Adam. Qu'on peut aussi appeler Cro-Magnon. Il était nu comme un ver, sa dame aussi. Cet état leur importait peu, raconte la Bible, jusqu'au jour où ils croquèrent le fruit de l'arbre défendu : ils furent alors discernés le bien du mal. Et le premier mal qu'ils découvrirent fut leur nudité qu'ils s'empêchèrent de dissimuler sous une feuille de vigne (ou de figuier). Dieu, raconte encore la Bible, compatissant devant la honte que ressentaient ces deux humains, leur offrit des peaux de bêtes. Des fourmures, dirait-on aujourd'hui.

Plus prosaïquement, l'origine du vêtement se perd dans la nuit des temps. C'est probablement par une fraîche soirée d'hiver que l'un de nos ancêtres, moins velu que ses contemporains, se lava dans la peau d'un animal qu'il venait de tuer. Mais c'est peut-être aussi pour aborder sa belle qu'il jugea plus convenant de cacher certaines parties de son corps : *«C'est l'éternelle question de l'ouf et de la poule : on ne saura jamais ce qui est apparu en premier, de la pudeur ou du vêtement, relève Jean Claude Bologne, auteur d'une somme sur ce sujet (1). S'est-on couvert parce qu'on avait honte, parce qu'on avait froid, ou pour d'autres raisons de commodité ? Les indigènes de Papouasie, gênés par la mobilité d'un certain organe au cours de leurs parties de chasse, ont adopté l'étui pénien – qui laisse par ailleurs les testicules libres. Les femmes, elles, ont pu revêtir des sortes de couches fort pratiques au moment des menstrues. Mais il est impossible de déterminer quand ces cache-sexe fonctionnels sont devenus des vêtements de pudeur ! Bien sûr, ajoute Jean Claude Bologne, on peut toujours prouver que la pudeur est naturelle parce que d'origine... végétale : certaines orchidées ne recouvrent-elles pas chastement leurs étamines d'un tablier afin de ne pas tomber dans le piège de l'autofécondation ?»*

Pudeur : le mot est lâché. Quelle que fût sa fonction première, le vêtement a rapidement évolué pour devenir un outil de séduction (ou d'anti-séduction). Un appât pour (ou un réulsif vis-à-vis du) désir sexuel. *«Si on cache une région du corps, c'est pour mieux appeler*

« Le vêtement est d'abord le reflet de ce qu'on est. Le choix d'une tenue ne relève pas du hasard ! Une intello ne choisira pas la même robe du soir qu'une mondaine... »

l'attention sur elle», affirmait Montaigne, au XVI^e siècle. Pour illustrer son propos, il racontait la légende de Pégu : il y a bien longtemps de cela, les femmes de ce royaume où l'on déambulait nu n'attiraient plus les regards ni le désir des hommes. Elles protestèrent contre cet état de choses en revêtant des culottes. Du coup, leurs compagnons les dévisagèrent et se reprirent à les désirer. *«Elles n'avaient pas inventé la pudeur, mais l'érotisme qui attire par ce qu'il cache, commente Jean Claude Bologne. Elles choquaient, elles frôlaient donc, en quelque sorte, l'impudeur.»*

L'étymologie du mot décence le dit bien. Est décent – du latin *decere*, ou convenir – ce qu'il convient de faire pour ne pas contrevenir à l'ordre établi. Indécence, ainsi fut jugée cette succession de rallongements puis de raccourcissements des ourlets masculins entre le XII^e et le XIV^e siècle : *«Dans un cas comme dans l'autre, les moralistes s'indignaient, mettaient en garde contre la dépravation des mœurs. Ils n'étaient pas choqués tant par le fait de voiler ou de dévoiler les cuisses que par le changement lui-même, qui attire l'attention»,* raconte Jean Claude Bologne. Le tollé était du même ordre que celui soulevé, en 1966, par l'Anglaise Mary Quant, la mère de la minijupe : *«Un vêtement sale»* tranchera Coco Chanel, reprenant involontairement le leitmotiv moyenâgeux selon lequel toutes les parties du corps en dessous de la ceinture relèvent du domaine de "l'ordure" et doi-

1) *«Histoire de la pudeur»*; Olivier Orban, 1986 et Hachette, coll Pluriel, 1987.

vent impérativement être dissimulées. Toutes, y compris les pieds. Saint Louis n'avait-il pas inventé les chausses sans semelles pour suivre les processions pieds nus? Quant aux écrivains courtois, leurs conseils aux femmes ne variaient pas: décolletez-vous, leur disaient-ils, mais ne dévoilez en aucun cas le bas du corps sous peine de refroidir la passion de l'homme. Faut-il rappeler qu'au même moment, et jusqu'à une époque pas si lointaine, les fantômes des habitants de l'Empire du Milieu se focalisaient sur les minuscules pieds de leurs épouses et concubines? Tant et si bien que les médecins chinois ont fait usage, durant des siècles, de «statuettes de pudeur», représentant une femme nue mais dûment chaussée, sur lesquelles les patientes pointaient la zone où elles souffraient.

Toute l'histoire du vêtement séduction n'est qu'un subtil va-et-vient entre le voilé et le dévoilé. Agnès Sorel dénude-t-elle son sein lors d'un dîner à la cour? Ce n'est pas tant le sein qui est mis en cause que cette afféterie qui s'ajoute à d'autres artifices: les dentelles, les rubans et les soieries. «La notion de pudeur à travers le regard s'est imposée tardivement, constate Jean Claude Bologne. Jusqu'au début du XIX^e siècle, du moins en Occident, le vêtement impudique n'est pas nécessairement celui qui montre, mais celui qui attire l'attention. La nudité, quant à elle, acquiert une signification spécifique avec les manuels de morale que commencent à publier les jésuites, au XVII^e siècle. Ces manuels sont catégoriques: même quand on est seul, Dieu et ses anges sont présents. Les mœurs de l'époque voulant qu'on ne se dénude jamais devant un supérieur, et Dieu étant le supérieur de tous, on en arrive à traquer le moindre centimètre carré de chair nue.» C'est alors que s'imposent, dans les trousseaux, les incontournables chemises conjugales avec leur «trou du bonheur» qu'avant leur mariage les jeunes filles brodent de pensées morales et philosophiques, la plus courante étant: «Dieu le veut.»

Mais l'histoire du vêtement n'est pas qu'une histoire de séduction. «S'habiller, c'est surtout paraître. Paraître pour plaire, parfois, mais paraître en tout cas»: forte de son expérience de styliste-modéliste, familière des milieux de la haute couture, Liliane Attias a, depuis vingt-cinq ans, pignon sur rue dans les beaux quartiers de Paris. Son constat est simple: «Le vêtement est d'abord un reflet de ce qu'on est, une manière de se présenter. Le choix d'une tenue ne relève pas du pur hasard! Une «intellectuelle» ne choisira pas la même robe du soir qu'une mondaine: l'une et l'autre tiennent à paraître d'une certaine façon qui, avant tout, leur ressemble.» Un constat que confirme par ailleurs Magnelonne Toussaint-Sumal, à l'issue d'un long et fructueux voyage dans l'histoire du vêtement (2): «Construction matérielle obéissant à des techniques, dit-elle, le vêtement n'en demeure pas moins une construction intellectuelle par son esthétique et les messages personnels ou culturels qu'il délivre. Signifiant et signifié, lié, associé au corps de la naissance à la tombe, il le fait parler. Mais le corps tout autant fait parler le vêtement. L'habit et le moine vont bien l'un avec l'autre.»

Le psychanalyste Jacques Lacan ne s'y trompait pas en accordant au vêtement charge d'identité: «Il existe un discours du vêtement», disait-il. Ce discours, Dominique Stein n'a pas été longue à le repérer. La manière de se vêtir des patients qui se rendent à son cabinet de psychanalyste constitue pour elle un indice non négligeable lors du déroulement de la cure: «Très souvent, le ou la patiente qui arrive pour une première entrevue cherche à se protéger de son angoisse par ses vêtements. C'est très fréquent chez les femmes: elles gardent leur manteau, leur écharpe, rassemblent les accessoires autour



T. Orban - Sygma

«S'HABILLER, C'EST SURTOUT PARAÎTRE. PARAÎTRE POUR PLAIRE, PARFOIS, MAIS PARAÎTRE EN TOUT CAS.»

d'elles comme pour faire écran. Progressivement, au cours de l'analyse, la façon de se vêtir se modifie. Déjà, on se protège moins. Reste encore à savoir contre quoi on se défend. Il peut s'agir d'un repli dépressif: on s'enfouit dans ses vêtements comme dans un refuge. Ou encore de l'expression d'une image narcissique dévalorisée.» S'habiller pour se protéger? Liliane Attias confirme: «Aussitôt qu'une femme se déshabille pour un essayage, une connivence s'établit entre elle et moi. Immanquablement, elle se confie, me raconte ses petites histoires. Je deviens l'oreille! C'est aussi ce qui se passe chez le médecin.»

Dominique Stein en est convaincue: «La connexion entre l'être et le paraître passe par le vêtement; la mode grunge des adolescents exprime bien leur révolte contre leurs parents, contre l'ordre établi; le

2) «Histoire technique et morale du vêtement»; Bordas, coll Culture, 1990.

refus obstiné de certaines femmes de porter des robes ou des jupes, de s'habiller donc en "femmes", n'est-il pas une expression de la négation de la différence des sexes ou d'une difficulté à s'approprier sa féminité? En son temps, Jeanne d'Arc fit les frais de cette négation: l'un des soixante-dix chefs d'accusation retenus contre elle fut l'usage d'un costume masculin. Pis encore: d'un costume de guerrier. Peut-être était-elle née trop tôt... ou trop tard? En effet, en Europe occidentale, entre le III^e et le VIII^e siècle de l'ère chrétienne, hommes et femmes portaient des costumes très semblables; c'était sensé exprimer leur égalité devant Dieu. L'apparition de la différenciation sexuelle du costume - à travers le raccourcissement des ourlets masculins - se heurta même à la désapprobation de l'Église! Pourtant, elle devait faire école, puis devenir la règle jusqu'à une période assez avancée: sous le règne de Louis XVI, encore, il était carrément interdit par la loi de porter l'habit du sexe opposé. Point de travestis, donc, mais point de revendication égalitaire non plus. Seule la poussée féministe de ces trente dernières années est parvenue - et encore! - à ébranler cette fonction de différenciation sexuelle du vêtement. Mais un simple coup d'œil dans la rue suffit à remettre en cause le triomphe de la mode unisex, résolument androgyne: le fameux jeans-tee-shirt-baskets pour tous s'agrémentent, même chez les plus jeunes, d'un petit rien, d'un imperceptible détail qui balaye l'indifférenciation sexuelle totale des années soixante-dix. Et si Yves Saint-Laurent a récupéré au profit de la femme le classique trois pièces masculin, il n'en demeure pas moins, tous les couturiers le confirment, que le costume pour femmes est de plus en plus... féminin.

Forme visible de ce que nous sommes intérieurement, le vêtement a été - et sera probablement toujours - l'expression de ce que nous possédons. Un élément capitaliste, estimait judicieusement Mao au moment d'imposer à tous les citoyens chinois une tenue unique. A l'autre bout de l'échelle, en France, une ordonnance de 1294 codifiait l'avoire et le parâtre, assignant à chaque femme ce qu'elle pouvait vêtir, selon son rang. Un exemple? «Des robes fourrées d'hermine pour les dames (c'est-à-dire les nobles), des robes fourrées de chat pour les bourgeois.» A l'époque, il n'était pas question d'étaler généreusement ses fourrures, qui ne sont après tout que des peaux de bêtes. L'homme devant se distinguer de l'animal, la fourrure se cache à l'intérieur du vêtement, le dépassant subtilement, histoire de bien poser le rang social de son possesseur. Ce n'est qu'au siècle dernier, après le passage des Lumières, que la fourrure s'exhibera: portée par les femmes, elle sert à les réchauffer, certes, mais surtout à attester de la richesse, et de la générosité, de leur compagnon. Le port de l'uniforme vise-t-il à gommer l'expression des différences sociales? Pourtant, l'uniforme des pensionnaires du couvent des Oiseaux, à Paris, n'était pas celui de la banale école de village, et même alors, un effort de recherche dans la façon ou le tissu est le signe palpable d'un certain rang social.

Les uniformes, parlons-en. Leur origine? Un signal brandi par un valet, durant les combats moyenâgeux, pour rassembler les vassaux autour de leur suzerain. Visibilité oblige, ce signal se transforme rapidement en bannière de couleur. Pour les seigneurs, le pas est vite franchi: chacun adopte ses couleurs personnelles et en fait des livrées pour habiller "ses" gens. Aujourd'hui, entreprises et sociétés ont pris le relais, hôtesses d'accueil et autres employés ayant un rôle public sont vêtus aux couleurs de la "maison": «Le marché est énorme, constate Liliane Attias qui a fondé un département "uniformes". Chaque entreprise veut développer son image de marque, se présen-

ter sous son meilleur jour: elles ont bien compris qu'il s'agit là d'un mode de communication essentiel.» Reste que les uniformes d'aujourd'hui ont bien changé: ils n'ont plus l'air d'uniformes, mais de tenues de ville. «Une affaire de détails, juge Liliane Attias. Un col en velours, une cravate aux couleurs gaies, se mariant à l'ensemble, et le tour est joué.» Sans que la règle de buse soit transgressée: «Endosser un uniforme, c'est mettre de côté son individualité pour s'identifier à un groupe fondé sur un idéal collectif, à la fois rédempteur et répressif», juge Dominique Stein. Jusqu'à ce que l'uniforme, et plus encore sa couleur, prennent le relais de la personne: on parle ainsi des Pervenches sans besoin de préciser leurs fonctions; le kaki est par excellence la couleur des militaires - et assimilés -; une blouse blanche dans un hôpital se reconnaît à distance; et dans les sociétés occidentales fidèles à la tradition, on se garderait bien d'éclater de rire devant une femme vêtue de noir, car ce détail atteste la perte d'un proche.

«Endosser un uniforme, c'est mettre de côté son individualité pour s'identifier à un groupe fondé sur un idéal collectif, à la fois rédempteur et répressif.»

Curieux retournement de l'Histoire: l'uniforme, parti d'un détail, le signal, se résume parfois, de nos jours, à un autre détail qui devient symbole d'allégeance. Ainsi, les boucles d'oreilles qu'arborescent parfois des hommes pour marquer leur appartenance à un groupe d'idées libéral - ou libéré -; les cheveux rasés de ces mêmes hommes quand ils militent dans un mouvement d'extrême droite; le keffiyeh de Yasser Arafat qui, par contagion, devient dans les années soixante-dix un signe d'appartenance, voire de simple appui à son Organisation de libération de la Palestine (OLP). Dans l'ex-Urss, les Gros pardessus ne pouvaient être que membres de la *Nomenklatura*. Un badge suffit parfois à faire l'affaire, ainsi qu'en témoigne la mode des pins ou épinglettes frappés des logos les plus divers.

Bref, sans ses habits, un homme serait-il encore homme? Pour les missionnaires du siècle dernier, il était évident que le sauvage nu et sans foi ne pouvait postuler au rang d'humain à part entière qu'une fois vêtu. Chose que les prétendus sauvages se sont empressés de faire. La pensée occidentale est ainsi faite que seulement au moment de leur "vêture", elle leur a reconnu le statut d'humain. D'ailleurs, dans les années quarante ou cinquante, s'il était impensable de montrer une femme nue dans une publication «convenable», cet interdit ne touchait pas les femmes de couleur: «On n'imaginait tout simplement pas qu'une poitrine noire puisse induire un quelconque désir sexuel chez un Blanc!», affirme Jean Claude Bologno. Mais le vêtement si bien prisé a ses détracteurs. En particulier les naturistes: «Ceux-là sont parfaitement conscients de leur nudité, poursuit-il, ils savent ce que signifie le vêtement. Ils tentent de recréer une sorte d'état naturel idyllique, mais c'est trop tard. On ne peut pas revenir en arrière.» ■

PETIT DICTIONNAIRE DES VÊTEMENTS RELIGIEUX

CENDRINE BARRUYER

Soutane pour l'homme, cornette pour la femme. Si l'habit ne fait pas le moine, du moins y participe-t-il. On parle couramment d'*«habit religieux»*. Est-il, en fait, si religieux que cela? Rien n'est moins sûr. Pour l'islam, tout est simple. Le Coran, les *hadith*, et la tradition rapportent que le prophète portait une tunique ample et un turban, dont un pan pendait dans son cou. Et même si les *hadith* qui décrivent le turban de Mahomet sont sujets à caution, le prophète reste pour les générations qui ont suivi *«l'homme au turban»*. La tenue de l'homme pieux sera donc le plus proche possible de celle du prophète, et le turban, la *'Imama*, jouera le rôle d'insigne de l'Islam. D'où la difficulté de supprimer ce couvre-chef au XIX^e siècle pour le remplacer par le fez. Et les résistances auxquelles sera confronté Mustafa Kemal en 1925 lorsqu'il proscrira le port du fez et exigera celui du chapeau, couvre-chef occidental à rebord qui dissimule le regard de l'homme au regard de Dieu.

Pas de dilemme non plus pour les bouddhistes. Le vêtement du Bouddha est précisément décrit. La tradition rapporte que, pour mieux montrer qu'il renonçait à ce monde, le Bouddha, prince de sang, s'était cousu une tunique faite de morceaux de linceuls et avait coupé ses cheveux. *«Aussi, explique Jacques Brosse, disciple de maître Deshimaru et auteur de nombreux ouvrages dont Zen et Occident (Albin Michel), le moine va-t-il coudre lui-même son vêtement, le Kesa, et, si cela est possible, garder le crâne rasé.»* Un vêtement que le moine ou la nonne d'Orient porte en permanence, sans autre tenue de cérémonie, tandis que le moine occidental, par souci de discrétion, se contente de porter pendant les *sesshins* (sessions de méditation). Quant aux *veda*, ces textes sacrés auxquelles se réfèrent les hindouistes, ils décrivent plusieurs vêtements, encore en usage aujourd'hui comme le *dhoti*, cette longue bande de tissu de un mètre sur 1,2 mètre dont se ceignait le Mahatma Gandhi. Aussi, même s'il existe des tenues spécifiques à chaque caste, comme par exemple le cordon brahmanique pour les trois castes supérieures autorisées à pratiquer des sacrifices, la question du vêtement ne se pose pas de façon tragique.

C'est également dans les textes sacrés que les juifs orthodoxes vont chercher les clés de leur habillement. Trois commandements tirés

du *Pentateuque* prescrivent aux juifs de ne jamais porter d'habit fait de lin et de laine (*chaatnez*), d'avoir sur eux une bande de tissu de couleur azur (*t'helet*) et enfin de porter des franges à leur vêtement (*tsitsior*). Des franges dont le nombre et l'agencement sont très précisément décrits. Un de ces commandements toutefois n'est plus en vigueur, présentement, en raison de difficultés techniques à produire la couleur (*t'helet*), mais les deux autres restent en usage. D'où l'habitude, chez les juifs très pratiquants de vérifier jusqu'aux fils de coutures, afin d'être certain de ne pas enfreindre, fût-ce par mégarde, une injonction divine. Tout le reste, jusqu'au port de la *kippa*, la calotte, qui au regard du non juif semble être le signe distinctif du peuple élu, n'est que *minhag* (coutume) et ne saurait être obligatoire. Le costume juif peut donc être n'importe quel vêtement décent, pourvu qu'il n'enfreigne pas le commandement du *chaatnez* et porte des franges.

Toute autre est la situation des chrétiens. Nul vêtement particulier n'est prescrit par l'Évangile, pas plus que n'est décrite avec force détail la tenue du Christ. Et l'on peut supposer qu'il portait des vêtements assez semblables à ceux de ses concitoyens. Il en fut de même pour le clergé des premiers siècles. Mais la conversion de l'empereur Constantin change le cours de choses. *«En 385, rappelle le père De Clerck, professeur à l'Institut catholique de Paris, le christianisme devient religion d'Etat. On passe donc de petits groupes à un phénomène de masse et de lieux privés à des lieux publics importants. Il faut alors distinguer les clercs des laïcs. La place de chacun dans l'assemblée y pourvoira. Ainsi que le vêtement.»* Au cours du IV^e siècle se mettent donc peu à peu en place les vêtements liturgiques que nous connaissons. Quand les invasions barbares vont changer le vêtement civil, en le raccourcissant, l'Église va s'en tenir aux habits romains traditionnels, en en modifiant par petites touches la forme et le rôle. Avant de créer, au cours du XVII^e siècle, ce qui deviendra, paradoxalement "le" vêtement religieux par excellence : la soutane.

● **Aube** (alba, blanc): tenue des baptisés, la robe blanche se retrouve sous plusieurs formes : robe de baptême, de mariage, de communion, mais aussi aube. C'est une tunique longue de lin blanc portée



D. Mordeavité-Sygnis

C'EST DANS LES TEXTES SACRÉS QUE LES JUIFS ORTHODOXES VONT CHERCHER LES CLEFS DE LEUR HABILLEMENT.

jusqu'au VI^e siècle par les laïcs comme par les prêtres. Pour devenir à partir de ce moment là un costume exclusivement ecclésiastique. Chez les orthodoxes, baptême, première communion, confirmation ont lieu en une seule cérémonie, comme c'était le cas dans les premiers temps du christianisme. Le jeune baptisé conserve sa robe blanche pendant huit jours après son baptême.

- **Bonnet tibétain** : il permet aux moines d'avoir la tête couverte. Sa couleur varie selon les écoles (jaune/or, rouge ou noir), ce qui permet, comme pour nos congrégations, d'établir une distinction immédiate.

- **Chaussures** : sans restriction particulière pour les Eglises chrétiennes – sinon que les chaussures brodées ou les poulaines ont été interdites pour éviter que le clergé ne succombe aux charmes de la mode. Doivent être déposées à l'entrée du lieu de culte chez les bouddhistes, les musulmans et dans certains cas pour les Eglises d'Orient (coptes)

- **Chasuble** : vêtement de dessus de forme circulaire percé d'un trou pour passer la tête. Comme l'aube, la *casula* (petite maison) est abandonnée par les civils au VI^e siècle. Elle demeure le vêtement que met le prêtre sur son aube pour la messe. Elle correspond au *phetonion* des prêtres orthodoxes. Théoriquement, l'évêque porte la dalmatique et la chasuble pour montrer qu'il est le pasteur des prêtres tout autant que des diacres.

- **Cheveux** : depuis Samson jusqu'aux rois mérovingiens, auxquels on coupait les cheveux lors de leur capture, la chevelure est le symbole de la puissance. Il n'est donc pas étonnant que la religion s'y intéresse. Ils

sont couverts chez la femme juive mariée, rasés chez les moines bouddhistes – tout ce qui sort du corps est impur : poils, crachats, sueur... et doit être enlevé –, partiellement rasés chez les moines catholiques – en signe d'humilité –, longs chez les prêtres orthodoxes. La tonsure est la règle jusqu'au XIV^e siècle dans les Eglises d'Orient. C'est alors que ces Eglises passent sous la domination de l'Empire ottoman. La tonsure risquant d'être mal interprétée par les nouveaux maîtres, elle est supprimée. D'autre part, la distinction entre clergé séculier et moines n'est pas aussi marquée en Orient que dans nos Eglises. La barbe et les cheveux longs sont en général des attributs de l'ermite, de l'ascète. Et par voie de conséquence du clergé. Chez les hindouistes, les cheveux sont "défaits" à l'occasion d'un deuil.

- **Cordon brahmanique et pagne** : tenue portée par les Hindous des trois premières castes lorsqu'ils offrent des sacrifices. Le cordon est donné, lors d'une cérémonie d'initiation, à l'enfant quand il atteint dix ou douze ans. Lorsque les Hindous plongent dans le Gange, ils conservent ces attributs. Cela excepté, il n'y a pas de vêtement liturgique spécifique. La seule obligation est de porter un vêtement pur, c'est-à-dire lavé, et de s'être purifié le corps par aspersion avant un sacrifice.

- **Cornette** : à l'origine, pointe du chaperon, dont elle se sépare à la fin du XV^e siècle. Les ordres religieux féminins créés à l'époque conserveront la cornette jusqu'à une période récente. Ordres masculins et ordres féminins, rappelle Claude Langlois qui est directeur d'études à l'EPHE section sciences religieuses, élaboreront en effet leur vêtement selon les habits en cours de leurs temps. Au départ peu distincte de celle des civils, leur tenue s'en éloignera de plus en plus.

● **Coule**: vêtement monastique classique, adopté à l'époque moderne par la communauté de Taizé et, depuis, par de nombreux prêtres et pasteurs. Esprit d'écuménisme ou simple méconnaissance du sens de chaque vêtement ?

● **Couleurs :**

Blanc: jadis couleur du deuil pour la cour de France. D'où l'appellation de «*reines blanches*» données à celles qui étaient veuves. Le blanc est aujourd'hui couleur de deuil dans une bonne partie de l'Afrique, mais il est aussi considéré comme la couleur de la pureté et de la renaissance. Cela explique son utilisation tant pour les robes de baptême, de mariage, les vêtements ecclésiastiques que les linceuls.

Noir: couleur du deuil en Occident, mais surtout, couleur de l'humilité puisque le noir est absence de couleur.

Ocre: symbolise la chasteté chez les Indiens. C'est la couleur de la robe des moines hindouistes qui ont choisi le renoncement total, les *sannyasîs*.

Rouge: le rouge et le pourpre signifient l'amour brûlant, c'est pourquoi on les retrouve dans la robe des moines tibétains.

● **Jain**: communauté religieuse fondée en même temps que le bouddhisme, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, par Jina. Les moines jain n'ont qu'un seul vêtement dans leur vie, celui qu'ils portent lorsqu'ils rentrent dans la communauté monastique. Ils ne le renouvellent jamais et finissent par se retrouver nus, comme les gnostiques du début de l'ère chrétienne. Ces moines jain, on les appelle les *digamabara* (vêtus d'espace). La question s'est posée de savoir si les femmes devaient également vivre nues. Solution de compromis: elles restent vêtues de blanc.

● **Kalimavkion**: couvre-chef porté dans les Eglises d'Orient. Sa forme varie selon qu'on est moine ou prêtre. Celle du moine est droite, celle du prêtre a une sorte de rebord sur sa partie haute. Le moine porte en outre un grand voile noir, qui retombe dans le dos. Il se revêt pour certaines cérémonies d'un scapulaire noir, avec des broderies rouges. Ce sont les seules différences qu'on note avec l'habit du prêtre. Contrairement à l'Eglise d'Occident riche en congrégations et en costumes divers.

● **Kesa et rakusu**: le *kesa* est le manteau de cérémonie des moines bouddhistes zen. Il est cousu par le moine avant son ordination et comprend le plus souvent sept ou neuf bandes de tissus. Mais les maîtres sont autorisés à porter des *kesa* faits de bandes de tissus plus nombreuses (jusqu'à vingt-cinq bandes). Il représente l'habit du Bouddha et est donc particulièrement respecté. Il ne peut pas toucher le sol – un tapis est prévu pour que le moine puisse s'asseoir –, on ne peut boire d'alcool ou aller aux toilettes avec un *kesa*. Se revêtir du *kesa* exige un cérémonial: prosternation, mise du *kesa* sur sa tête et récitation d'un mantra. Le *rakusu* est un mini *kesa* que l'on porte autour du cou. D'après les textes canoniques de disciplines, le *Vinaya*, qui datent quasiment de l'époque du Bouddha, le moine bouddhiste ne doit jamais se déplacer sans huit objets de nécessité, dont les trois vêtements: la culotte ou pagne (*antara vasaka*), la tunique ou robe qui couvre le corps (*uttara sanga*) et le manteau (*sanghati* en sanscrit, *kesa* chez les moines zen). Leurs couleurs varient suivant les pays, noir au Japon, bleu ou marron en

Chine, pourpre au Tibet, gris en Corée... Dans les pays froids, les moines portent parfois deux robes superposées: au Japon, le kimono blanc est recouvert par le *kolomo* noir sur lequel on enfle le *kesa*. De même, la texture des vêtements est-elle fonction du climat. A Bangkok est vénéré un Bouddha d'émeraude dont le vêtement change au fil des saisons. Le roi lui-même est chargé de cette cérémonie. Le *kesa* ou *sanghati* est l'unique tenue de cérémonie, y compris pour la grande fête bouddhiste le *pari nirvana*, le 8 décembre (accession du Bouddha au nirvana).

● **Kippa**: calotte portée par les juifs. Souvent de couleur noire. Elle n'a aucun caractère d'obligation.

● **Mitre**: coiffure que l'on retrouve sous diverses formes dans maintes cultures pré-chrétiennes. Le mot *mitra* dérive d'ailleurs d'un mot égyptien. L'origine de la mitre des évêques et des abbés est donc assez obscure. Jusqu'au XIII^e siècle il semble qu'elle soit utilisée également par les professeurs d'université. Avant de tomber dans le domaine religieux. C'est à cette époque qu'elle prendra sa forme définitive (fente de gauche à droite et non plus d'avant en arrière).

● **Omophorion**: écharpe de laine que revêtent les évêques orthodoxes pour rappeler la brebis perdue que le pasteur porte sur son épaule.

● **Phylactères (tefillin)**: petites boîtes de cuir noir comportant des passages de la Bible. Les hommes les portent pour la prière du matin sauf pour *shabbat* et pour les fêtes. Elles sont fixées sur la tête et sur le bras gauche à l'aide de lanières de cuir.

● **Soutane**: de l'italien *sottana*, vêtement de dessous, entièrement boutonné. Noir pour les prêtres, violette pour les évêques, rouge pour les cardinaux, blanche pour le pape. Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'elle va devenir, non sans peine, un vêtement de dessus et prendre une dimension cléricale. La Révolution met à mal l'habit des clercs, mais le Concordat ouvre une nouvelle période au cours de laquelle la soutane va être l'habit par excellence des prêtres diocésains, et l'objet de maintes controverses. Avant que son port ne soit remplacé par le costume de clerc ou la tenue civile.

● **Talith**: châle de prière dans lequel les juifs se drapent pour la prière du matin. Il est mentionné dans le *Pentateuque* (*Nombres*, XV, 37-41). Il peut être blanc, mais il est le plus souvent orné de rayures noires et bleues, qui symbolisent la couleur *ts'helet*. Le *talith* n'est pas obligatoire. C'est seulement l'habit d'une époque, conservé depuis lors. Les juifs orthodoxes portent un sous-vêtement, bordé de franges, le *talith katan* (petit *talith*), qu'ils mettent sous leur chemise. Selon Rachi, ce vêtement intérieur résumerait à lui seul les 613 commandements. Chez les séfarades (juifs d'Espagne) le *talith* est remis à l'occasion de la majorité religieuse (*Bar Mitsva*), chez les ashkénazes (juifs d'Europe) lors du mariage.

● **Toge**: C'est le vêtement porté généralement par le pasteur. Il ne s'agit en aucun cas d'un vêtement liturgique, il signifie simplement que celui qui monte en chaire est un universitaire. Le port de la toge montre que la prédication a un rôle important dans la vie du chrétien. Dans certaines paroisses protestantes, le pasteur célèbre seulement en

LE VÊTEMENT DES FONCTIONNAIRES DE DIEU

A sa parution, le livre du théologien allemand Eugen Drewermann intitulé *Die Kleriker (Fonctionnaires de Dieu)* dans l'édition française, Albin Michel, Paris 1993) a soulevé des tempêtes. Quoi qu'il en soit d'éventuels excès de langage, il croque le "clerc" non sans pertinence. A preuve ce court extrait touchant le vêtement ecclésiastique.

«Ce n'est pas sans raison que, au début des années quatre-vingt (du XIX^e siècle!), le Vatican a lancé une campagne pour rappeler au clergé séculier la stricte observance en matière vestimentaire. Nombre de prêtres avaient bien dû constater que, pour beaucoup de gens, la vue de leur vêtement suffisait à bloquer toute spontanéité de propos: la conversation prenait immédiatement un caractère formel, et il devenait donc impossible d'aborder en toute confiance les vrais problèmes: pas question de pastorale vraiment personnelle

sans commencer par reléguer au fond d'un placard soutane et col romain, cela non pour prouver que le clerc était un homme comme les autres, mais pour l'être, tout simplement. Pour ce faire, il n'avait d'ailleurs même pas besoin de recourir à des raisons pastorales! Jésus lui-même n'avait-il pas explicitement mis en garde contre la vanité des pharisiens et des scribes, avec leurs longues robes à franges (Mc 12, 38)? (...)

Voilà plus de vingt ans que Federico Fellini a tourné son film *Roma*: on y voit un quart d'heure de présentation de mode pontificale, avec d'augustes seigneurs ecclésiastiques, portant soutanes et barrettes, venant exhiber à pied ou en vélo les dernières créations "à la mode Jésus-Christ", avant de se transformer peu à peu en momies et en squelettes. Le cinéaste n'a-t-il pas bien raison de caricaturer ainsi cette production muséologique de morts vivants dont la

seule préoccupation semble être de s'assurer au moins un bel enterrement?

Pourtant, rien à faire: ni les objections, simplement humaines ou théologiques, ni les sarcasmes n'ont de prise sur le clerc qui se sent lié par son devoir de fidélité. Quand donc écouterait-il des jeunes, par exemple, décrire l'accoutrement des prélats, le dimanche, aux vêpres de la cathédrale? Quand donc tiendra-t-il compte de l'effet que produisent l'accumulation d'hermine et de velours, les chaussettes roses et les petits souliers aux pieds d'adultes, pour ne rien dire des formes pittoresques des coiffures? Les comparaisons vont du «hibou» à la «chauve-souris» ou au «papillon de nuit», évoquant toujours une procession macabre. Ainsi attifés, de tels personnages devraient pourtant bien se rendre compte de leur apparence vraiment grotesque. Pourtant, on continue à justifier le

maintien des costumes officiels en disant qu'il s'agit de faire prendre conscience au public d'une réalité spirituelle. Le costume des religieuses, par exemple, est censé traduire l'élan missionnaire. Il s'agit finalement de porter témoignage du Christ et de son Royaume, d'ouvrir la possibilité d'un dialogue pastoral. Mais la véritable raison de ces justifications totalement irréalistes est tout autre, et elle fait bien voir la mesure de la duplicité de la cléricature: socio-psychologiquement parlant, il ne s'agit pas, ou en tout cas pas d'abord, de porter témoignage auprès des laïcs, mais de discipliner les clercs. C'est à eux, et non aux autres, que ce port d'un habit franchement bizarre doit inculquer le caractère particulier de leur état et des obligations qui s'y rapportent. Car, reconnaissables de loin par leur tenue, les clercs sont soumis à un contrôle social continu.»

Complétez votre collection et profitez de notre offre : 25 F le numéro au lieu de 35 F

- 117 Eglise et Concileex 25 F
- 118 Dieu a-t-il de l'humour?ex 25 F
- 119 L'euthanasie en débatex 25 F
- 120 Ce que les sidéens m'ont apporté.....ex 25 F
- 123 Le plaisir est-il un péché?ex 25 F
- 124 Femmes et religionsex 25 F
- 126 Le dialogue interreligieuxex 25 F

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal.....
Ville.....

Les numéros 1994 non cités sont épuisés et pour des numéros des années antérieures nous consulter.

Je commande les numéros cochés ci-dessus au prix de 25 F l'exemplaire.

Je commandereliure(s) au prix de 40 F l'unité. (à partir de 3 numéros achetés).

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de l'ARM, soit.....F.

Bulletin à photocopier et à retourner accompagné de votre règlement à ARM/VPC 163, bd Malesherbes 75 019 Paris cedex 17.

PD 94

vêtement civil. Dans d'autres, il porte la coule. Dans les Eglises scandinaves où la Réforme loin d'être sanglante a été imposée par le roi, l'essentiel des vêtements liturgiques est semblable aux habits de l'Eglise catholique. Mais il n'y a ni règle ni interdit, car le sacerdoce n'est pas réservé aux seuls pasteurs, il est universel. Seule exception, le vêtement des diaconesses, infirmières ou assistantes de paroisses, qui portent une robe brune et blanche.

● **Tsniout**: obligation religieuse de pudeur, en vertu de laquelle il ne faut pas porter de vêtements qui révèlent le corps. Concrètement, la robe s'arrête en dessous du genou, et le vêtement du haut couvre le corps de la femme jusqu'au coude. Toutes les zones érogènes doivent être cachées et notamment les cheveux des femmes mariées. D'où le port de la perruque (ou *shaitel*, en yiddish)

● **Turban**: Bandeau de tissu enroulé autour d'un bonnet, la *arakia* (*araq*: transpiration), - qui a pour fonction d'absorber la sueur du cuir chevelu et éviter ainsi de salir le turban. C'est une coiffure ante islamique - servant à se protéger des effets du soleil -, devenue coiffure musulmane, puis coiffure des fonctionnaires de l'Empire ottoman (sa taille étant fonction de l'importance et du rang de celui qui le portait). Il est maintenant plutôt réservé aux imam. Mais les fidèles pieux peuvent, s'ils le souhaitent, le porter.

Avec la collaboration du pasteur Michel Viot, du père Placide Desille, moine orthodoxe, de Michel Delahoutre, professeur à l'Institut catholique de Paris, de Gilles Kopel, chercheur au CNRS et de Michel Gorfinkel, journaliste

ET SI L'HABIT FAISAIT QUAND MÊME LE MOINE

JEAN-PAUL GUETNY

L'histoire se passe au Vatican, sous l'actuel pape, glorieusement régnant. Un groupe d'œcuménistes se rend à l'audience privée du Saint-Père. Petite cohorte à forte densité masculine et cléricale. Ces messieurs arborent un rutilant col romain qui leur emprisonne le cou. Comme on le sait, l'instrument de supplice est noir, avec une sorte de carré blanc sur l'avant. Il y a parmi la délégation une pieuse laïque. Elle est strictement habillée mais ne porte pas de couvre-chef. Le Pape débarque, s'approche de la jeune femme, la salue, toise sa mise et lui fait reproche de n'avoir point mis de voile. Il l'avait prise pour une religieuse!

L'anecdote témoigne, de la part du principal responsable de l'Eglise catholique, d'un intérêt certain pour le vêtement. Ce faisant, Jean Paul II s'inscrit dans une longue tradition, quoique, aujourd'hui, elle n'ait plus la même prégnance que jadis ou même naguère. Le catholicisme a toujours voulu sinon régenter, du moins canaliser les tenues vestimentaires, essentiellement féminines. En remontant le fil du temps, on l'a vu vitupérer la mini-jupe, le short, le pantalon pour les personnes "du sexe", le bas, le corset, les «nudités de gorge», s'attaquer aux cheveux trop courts ou trop longs, s'empêtrer dans des problèmes de fard ou de parfum. «On ne doit se conformer à une mode nouvelle que par degrés et le plus tard que l'on peut», écrivait Pontas dans son *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, dont la première édition date de 1715. «Et il y en a (des modes) qu'on ne doit jamais suivre.» Un siècle plus tard, en 1844, Mgr Goussset, dans sa *Théologie morale à l'usage des curés et des confesseurs*, donne l'indication suivante: «Les confesseurs feront tout ce que la prudence leur permettra, soit pour empêcher les modes indécentes de s'établir, soit pour les faire tomber.» Des siècles de prescriptions ou d'interdictions vestimentaires ont permis de "sculpter" en quelque sorte la femme catholique dont, dans son récent ouvrage sur *la Chair, le diable et le confesseur* (1), Guy Bechtel fait le portrait-robot, largement dépassé aujourd'hui: «La jupe bleue marine assez longue, talons plats,

chignon, sans maquillage, les jambes nues, c'est-à-dire sans bas, et le regard vague.» Il cite également un délicieux texte de 1913 où Mademoiselle de Saint-Géhan propose en exemple aux cheftaines de patronage le personnage de Bécassine, «plein de bon sens, de courage et de bonté, (symbole des) jeunes âmes que la dépravation n'a pas encore contaminées». Que l'on sache, si Bécassine était un parangon de vertu, elle n'avait ni le charme ni le chic d'Inès de La Fressange qui, il est vrai, n'avait pas encore fait son apparition dans les défilés de mode.

Ces textes surannés font sourire, me direz-vous. Soit! Mais il ne

Le catholicisme a toujours voulu, sinon régenter, du moins canaliser les tenues vestimentaires, essentiellement féminines.

faudrait pas oublier que les injonctions vestimentaires de l'Eglise catholique ont pu prendre parfois un tour dramatique. Je pense au cas de Jeanne d'Arc. C'est une experte qui s'exprime: Maguelonne Toussaint-Samat, auteur d'une brique à l'érudition intarissable, *Histoire technique et morale du vêtement* (Bordas, Paris, 1990): «Bien avant les révolutionnaires (sur lesquels nous reviendrons), les conciles avaient voulu préserver les dichotomies sexuelles en instituant les dichotomies vestimentaires: "Si une femme échange ses habits et prend des habits d'homme, qu'elle soit anathème."» Et l'auteur de préciser: «Demeurait particulièrement prohibé à la "moitié subalterne" de l'humanité l'habit de guerre essentiellement viril: l'armure avec ses chausses treillisées, ses cuissardes et ses grèves soulignant la fourche des jambes.»

Cet intérêt parfois tatillon pour le vêtement n'est pas l'apanage du

1) Guy Bechtel: «La Chair, le diable et le confesseur». Un livre informé et alerte. Plon, Paris, 1994.

catholicisme. La fameuse austérité protestante s'est longtemps appliquée au costume. « Dans certains villages catholiques de Hongrie, note Yves Delaporte (2), on donnait aux protestants le nom de "corbeaux" parce que même les jeunes femmes de cette confession s'habillaient en noir. » « Il y avait un costume protestant au XVIII^e siècle, rappelle pour sa part Guy Bechtel. Il n'est qu'à voir les gens qui débarquaient aux Etats-Unis et dont les Amish sont

des descendants. » De famille en grande partie protestante, l'historien donne son témoignage personnel : « Nous considérons que les catholiques allaient trop loin, parce qu'ils permettaient un certain dégoût de la gorge. »

A pudibond, pudibond et demi ! Au palmarès de la pruderie, le judaïsme n'est pas en reste. S'il en fallait une seule preuve, cette décision du Grand Rabbin Morchedai Eliyahou – pas si ancienne, puisqu'elle date de 1989 –, suffirait largement : « Au tennis il est interdit à l'homme de jouer avec une femme en cas de double, même si le contact physique n'existe pas, car la femme ne porte pas un habit conforme aux exigences de la décence et peut ainsi provoquer des péchés trop complexes pour qu'ils soient énumérés. » Quiconque s'est promené dans certains quartiers de Jérusalem – ou dans le quartier juif d'Anvers –, comprend, en voyant ces hommes en chapeau et redingote, suivis de femmes en jupe longue traînant une poussette et une ribambelle de gamins, que la sentence « l'habit ne fait pas le moine » a une valeur toute relative.

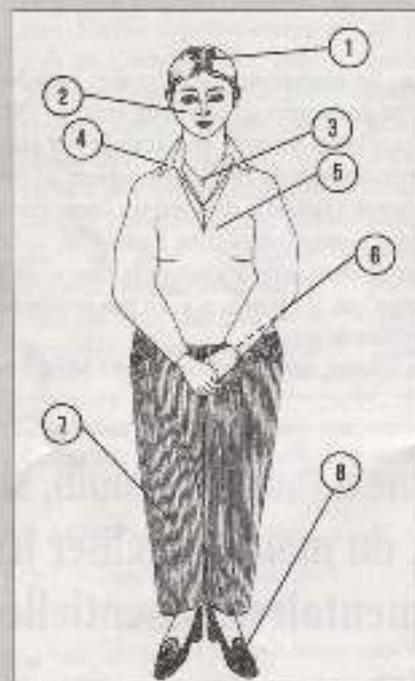
Si la mode parle aux religieux, elle préoccupe aussi les politiques. Pour des raisons économiques parfois. Ainsi le roi de France Louis XV fut-il amené à abréger les deuils de la cour pour ne pas paralyser trop longtemps les fabriques de tissu lyonnaises. Pour des raisons idéologiques, plus souvent. « Lorsque Louis XVI convoqua les états généraux, rapporte Maguelonne Toussaint-Samat, (il) décida d'un costume distinguant chaque ordre de la nation, obligation que la Constituante se dépêcha d'abroger. » Fourier, l'un des pères du socialisme, prévoyait que, dans les phalanstères (communautés coopératives), « l'égalité des sexes serait totale et le pantalon de drap commun à tous et à toutes ». Et la reine Victoria, qui tint soixante-quatre ans durant les rénes de la monarchie britannique, jugea *stocking* le pantalon bouffant inventé par Mrs Bloomer, pourtant bien pratique pour faire du vélo.

Certaines idéologies politiques se sont muées en religion (ou, plus exactement, en contre-religions, mais les mécanismes sont les mêmes); elles n'en ont été que plus attentives au costume. Si les hommes de la *Nomenklatura* soviétiques avaient hérité du surnom de Gros pardessus, l'appareil nazi dans l'Allemagne d'avant-guerre ne badinait pas avec la mise. A commencer par Hitler. « Le Troisième Reich, rappelle Guy Bechtel, a pris toute une série de mesures en matière vestimentaire. Leur but ? Habiller la femme de façon invisible car, pour être fidèle aux trois K (Kinder, Küche, Kirche : les enfants, la cuisine et l'église), il n'y avait pas lieu de se vêtir de façon particulière. » Eva Braun, la compagne du Führer, rapporte que ce dernier s'occupait de ses toilettes de très près et toujours dans le sens de l'effacement. Et elle se plaignait de son intransigeance, « d'autant que lui, dit-elle, avec cette casquette qui lui cache le visage, n'a pas l'air très nudins ».

Autre créateur de mode, si l'on peut dire : Mao. Pendant des décennies de communisme pur et dur, insensible à l'influence extérieure, il a imposé à plusieurs milliards d'hommes et de femmes un strict costume qui ne permettait guère à quiconque d'exprimer sa personnalité. Odon Vallet, qui me reçoit pour me parler du voile, arbore un superbe tee-shirt acheté à Hong Kong. On y voit le drapeau britannique qu'un petit personnage est en train de repeindre en pavillon chinois. Le sens est clair : Hong Kong va de-

LA BCBG CATHO

- ① Raie médiane et natte (possibilité de queue de cheval ou de chignon).
- ② Visage plat, sain, régulier et non maquillé.
- ③ Petite croix en argent (portée par-dessus le pull si protestante).
- ④ Chemisier blanc à col large.
- ⑤ Shetland bleu marine, parfois muni de renforts en skaï de la



- même couleur pour les coudes.
- ⑥ Montre d'homme Kelton à chiffres arabes.
- ⑦ Jean en velours bleu marine (seule concession à la modernité)
- ⑧ Mocassins bleu marine ou noirs portés sans collants.

Marie-Jeanne porte en elle un message d'amour : cette foi qui fait cruellement défaut à nos contemporains. Un peu enveloppée pour être

cheffaine scout et fondamentalement bienveillante, elle voudrait que l'Eglise s'adapte aux réalités du monde d'aujourd'hui (Vatican II dixit). Au pèlerinage de Lourdes, elle préfère les rassemblements de Taizé.

Ardente partisane de l'œcuménisme, elle anime dans le cadre de sa paroisse un « groupe de recherches » sur la religion musulmane. Elle a essayé, mais sans succès, de faire venir des immigrants maghrébins pour « qu'ils nous fassent partager leur expérience et nous disent comment ils vivent leur foi ». Marie-Jeanne n'est pas pour autant orientaliste ou gauchiste. L'amour fraternel qu'elle prône n'est pas baba. Comment pourrait-elle d'ailleurs concilier marginalisme et réunion de tous les enfants de Dieu ?

Vous la trouverez de façon quasi permanente à l'aumônerie de l'école libre la plus proche.

(2) in « Histoire des mœurs », tome I de « L'Encyclopédie de la Pléiade », Gallimard, Paris, 1990.



INSENSIBLE À L'INFLUENCE EXTÉRIEURE, MAO - ICI AVEC CHOU EN-LAI - A IMPOSÉ À PLUSIEURS MILLIARDS D'HOMMES ET DE FEMMES UN STRICT COSTUME QUI NE PERMETTAIT À PERSONNE D'EXPRIMER SA PERSONNALITÉ!

venir communiste. Mais les temps ont changé: la mutation s'exprime sur cet attribut typiquement capitaliste qu'est le tee-shirt.

C'est dire que l'intérêt des religions, révélées ou séculières, pour le vêtement n'est pas fortuit. Celui-ci a certes une fonction de protection par rapport aux intempéries, le froid ou le chaud, mais «il n'est pas sûr, écrit Yves Delaporte, qu'elle soit statistiquement la plus importante, ni historiquement la première». Et il reprend à son compte la formule de Roland Barthes: «L'homme s'est vêtu pour exercer son activité signifiante.» Le costume, disait déjà Condorcet, est «le signe qui sépare l'homme de l'animal» ou encore, selon Balzac, «le plus énergique des symboles».

Guy Bechtel reconnaît deux finalités au vêtement: couvrir, afin de préserver la pudeur; et exprimer une opinion. La première, sans doute la plus souvent mise en lumière, est particulièrement patente dans ce qu'on pourrait appeler "l'affaire du bas". «Pour ma mère, qui était une bourgeoise type, témoigne l'historien, sortir sans bas était un acte de putain» (de même qu'une "femme en cheveux", c'est-à-dire sans couvre-chef, représentait une femme de mauvaise vie). Mais il n'en fut pas toujours ainsi. «La chaussette ou le gros bas, souligne-t-il, n'a pas été condamné(e). Il ou elle cachait à la fois la matière et la forme. Tandis que le bas, s'il cachait la matière, révélait la forme. Il l'exaspérait même grâce à la couture et à son allié éventuel, le talon aiguille.» La pudeur, on l'a dit, a toujours constitué la hantise des religions et, plus généralement, des régulateurs sociaux. Elle est déjà à l'ordre du jour du *Roman de la rose*, au Moyen Âge, «dans lequel, dit Guy Bechtel, la distance tolérée entre le menton et le point le plus bas du corsage était d'environ quinze centimètres».

Mais le costume exprime aussi une opinion. Il dit quelque chose ou proteste contre quelque chose. C'est vrai de la longue chevelure des romantiques ou du gilet rouge arboré par l'écrivain Théophile Gautier lors de la bataille d'*Hernani*. C'est vrai aussi du pantalon de la romancière George Sand (un pseudonyme à prénom masculin!), encore qu'il ait été revêtu pour la première fois dans des circonstances bien particulières. «George Sand, écrit Maguelonne Toussaint-Samat, n'eut l'idée de s'habiller en homme qu'à la première d'*Antony*, le drame d'Alexandre Dumas, qui, avant même d'être joué, suscitait déjà des polémiques. Tous les amis de l'auteur se firent un devoir d'assister à la représentation et, comme on n'avait pas oublié la bataille d'*Hernani* de l'année précédente (1830), la jeune femme prit la précaution de remplacer sa robe par un habit et un pantalon plus sécurisants. S'y trouvant à l'aise, elle revêtit cette tenue souvent.» «Avec le pantalon, souligne Guy Bechtel, l'Eglise pensait que la femme volait à l'homme une part de sa virilité et peut-être sentait-elle qu'elle finirait par souhaiter ne plus avoir de grossesse.» Ce que confirme, dès 1753, un certain pasteur Edward Whitebread, cité par Maguelonne Toussaint-Samat, dans cette observation de la gent féminine: «Elles mettent à contribution leur langue, leurs mains et leur esprit pour imposer leur volonté et n'ont de cesse avant de remporter la victoire complète. Quand elles ressentent ce besoin, elles ne lâchent rien avant de porter la culotte.»

Il serait facile de dresser un florilège des protestations vestimentaires au cours de l'histoire. Depuis les ducs de Bourgogne qui s'habillaient comme des rois pour faire, précisément, la nique au roi de France. Jusqu'aux militantes du *Women's Lib* qui, en 1968 aux Etats-Unis, brûlèrent leurs soutiens-gorge sur la place pu-

blique pour faire entendre leur voix. Jusqu'à Fidel Castro dont le costume militaire et la barbe délivrent le message suivant, selon Guy Bechtel: «*La révolution est un combat. Il y a des choses plus importantes que de se raser.*»

Les religions – et les régimes politiques avec elles – ont horreur du chaos. Elles veulent que chacun soit à sa place, que l'être et le paraître coïncident. «*C'est la raison pour laquelle le déguisement est considéré comme un mensonge (par la Bible), même s'il sert le dessein de Dieu comme dans l'histoire de Jacob.*» (3) Nombre d'exégètes et de commentateurs (4) pensent que si, dans la Première Épître aux Corinthiens, saint Paul maintient l'obligation pour les femmes de se couvrir durant la liturgie, c'est pour respecter l'ordre créationnel de la distinction des sexes. Jeanne d'Arc a enfreint cet ordre. De même est-ce ainsi que l'Eglise a interprété, dans les années 1925, le fait pour la femme de se faire couper les cheveux.

On a assisté – on assiste encore – au choc de deux conceptions en matière vestimentaire et, plus généralement, de mode. L'une souligne la coïncidence nécessaire entre l'être et le paraître et la nécessaire différenciation, sinon sociale (encore que ce fut le cas autrefois), du moins sexuelle. L'autre brouille les pistes, déconnecte le paraître de l'être. Son credo pourrait se résumer ainsi: «*Je participe à la comédie du monde, je joue un rôle.*» La planète est devenue un vaste jeu de cache-cache (pour ne pas dire de travestissement!) où le prolétaire s'endimanche, tandis que le bourgeois porte des jeans délavés (mais chics); où les jeunes Bakongo de Brazzaville deviennent des «*Sapeurs*» (5); où la femme emprunte à l'homme son pantalon et son caleçon, tandis que des créateurs de mode – je pense à Jean-Paul Gaultier – vou-

draient faire retrouver à celui-ci le chemin de la robe. Même avec un sens aigu de l'adaptation, comment voulez-vous que les religions s'y retrouvent?

D'autant que le vêtement a affaire avec le sacré. «*Changer de vêtement, souligne Edgar Haulotte parlant de la Bible, peut signifier qu'on passe du profane au sacré; ainsi le peuple (hébreu) dans l'attente de la théophanie*», la manifestation de Dieu; ainsi le prophète Elisée revêtant le manteau d'Elie pour recevoir son charisme. Les chamans sibériens avaient un costume bien particulier, à la fois «*robe d'esprits*» et armure protégeant «*des flèches des mauvais esprits embusqués sur les routes de l'au-delà*». (6) Ainsi, «*pour pratiquer l'étude du Talmud et la prière, les juifs hassidim portent-ils une cordelière de soie qui sépare symboliquement le haut spirituel et le bas charnel*». (7)

La fonction symbolique (ou magique) du vêtement et sa fonction de voile, de sanctuaire de la pudeur, ne s'opposent pas, bien au contraire. Dans beaucoup de langues, note Odon Vallet, «*le même mot désigne à la fois le honteux et le sacré*». Nous-mêmes, en français, nous parlons de «*région sacrée*», pour désigner la partie inférieure de la colonne vertébrale, proche des zones dédiées à la sexualité et à la procréation. Le sacré, au sens d'intime, nécessite toujours une part de voile, même chez ceux qui font profession de naturisme!

A ce bref panorama, on comprend l'attention, parfois excessive, des religions à l'égard du vêtement. Elles ont certes souvent été en retard d'une guerre, acceptant le lendemain ce qu'elles avaient refusé la veille. Elles n'ont certes pas été toujours entendues et suivies – je pense à ces Hongrois de Mezökövesd qui, en 1925, brûlèrent à l'instigation de l'Eglise catholique l'ornementation jugée trop somptueuse de leur costume pour en arborer, trois semaines plus tard, une semblable. Mais, même en période de sécularisation, il n'y a pas de rejet global de tout «*signe religieux ostentatoire*», pour parler comme le ministre français François Bayrou. Le Français le plus aimé n'est-il pas un petit homme à barbichette, portant cape et soutane, Henri Grouès, alias l'abbé Pierre? ■

3) in «*Dictionnaire culturel de la Bible*». Le Cerf/Nathan, Paris, 1990.

4) On lira l'excellent status quaestionis dans A. Kuen: «*La Femme dans l'Eglise*». Cahiers Emmaüs, Saint-Légier (Suisse), 1994.

5) Voir V.D. Gundoulou: «*Entre Paris et Bucongo*». Centre Georges Pompidou et CCI, Paris, 1984.

6) Yves Delaporte, *op. cit.*

7) Yves Delaporte, *op. cit.*

L'HABIT DE FÊTE

CENDRINE BARRUYER

Les fausses traditions ont la vie dure. Tout comme celle de la soutane, véritable cheval de bataille entre modernistes et traditionalistes, la disparition des aubes de communicants ne va pas sans grincements de dents. Cierges, procession, aubes blanches, l'image paraît en effet sortie d'un vieil almanach et être un des quelques reliquats d'une tradition balayée par le concile Vatican II. Rien n'est plus faux. Nos parents ont fait leur communion qui en robe blanche, couronne et voiles noués dans les cheveux, qui en costume marin, paré pour l'occasion d'un brassard blanc. D'aube, point de trace. Ce n'est qu'au début des années cinquante qu'elles apparaissent, non pas tant par retour à la tradition que pour en finir avec les débauches de toilette, les heures passées à l'élaboration du chignon de la future communicante, et cette exécration distinction que l'on pouvait faire entre communicant de bonne famille, nanti d'un vêtement superbe, et communicant plus modeste dont la mise était plus sommaire. Souci de simplicité, et d'égalité.

Ainsi donc, avant d'être proprement religieux, le vêtement porté à l'occasion de fêtes ou de célébrations particulières répond souvent à des critères de mode, d'habitude ou simplement d'utilité. La symbolique religieuse ne viendra alors qu'ensuite. Un exemple est celui du pèlerinage. Alors que le pèlerinage musulman à La Mecque ne nécessite pas de tenue particulière – si ce n'est le port d'une tunique sans couture –, non plus que le pèlerinage bouddhiste – sinon le



AVANT D'ÊTRE PROPREMENT RELIGIEUX, LE VÊTEMENT PORTÉ À L'OCCASION DE CÉLÉBRATIONS EST "À LA MODE".

transport d'un plateau pourvu de quelques attributs spécifiques –, le voyage à Compostelle va progressivement exiger un uniforme de pèlerin. Grand manteau vaste, la fameuse pèlerine, besace, bourdon à pommeau simple, escarcelle, calcasse, boîte à certificats, patenôtre... «Au départ, explique Jean Chelini, directeur de l'Institut de droit et d'histoire canonique d'Aix-en-Provence, et auteur, avec Henri Branthomme, de plusieurs ouvrages sur le pèlerinage, *la tenue du pèlerin est essentiellement une tenue pratique. Puis va s'instaurer une symbolique.*» Le bourdon, bâton de marche, peut-être prévu pour faire avancer sa monture (*burdo* signifie mulet en latin), devient l'arme permettant de lutter contre les pièges du démon. La besace (appelée *panetière* à partir du XIX^e siècle) va être étroite, pour montrer que le pèlerin a davantage confiance en la providence divine qu'en ses provisions pour assurer sa subsistance. Elle est en peau de bête pour signifier que le pèlerin doit mortifier sa chair. L'escarcelle, enfin, doit rester ouverte, symbole que le pèlerin est en permanence prêt à donner ou à recevoir. Quant à la bure, sa

signification est évidente, note le père De Clerck, professeur de liturgie à l'Institut catholique de Paris, «c'est le vêtement des pauvres, des mendians, il symbolise l'humilité». Enfin, bardé de médailles et de souvenirs pieux (eau, terre du lieu de pèlerinage, médaille à l'effigie de lieu, coquilles, etc.) le pèlerin, s'en revient chez lui. Autre image devenue classique que nous renvoie la religion: le mariage. Hors les années soixan-

LA MISE À NU DE FRANÇOIS

François d'Assise était fils d'un commerçant en belles étoffes. Promis à une vie douillette, le voilà qui se dépouille de ses oripeaux sociaux. Dans son livre *Le Très-bas* (Gallimard, Paris, 1992), Christian Bobin décrit la mise à nu de François devant son père.

«Toi qui connais le prix des choses, toi qui, des choses, ne connais que leur prix, regarde, j'enlève mes vêtements, je m'en dépouille ici devant toi, devant l'évêque et tous ces gens de bien. Regarde le tas que ça fait sur cette dalle. Soupèse, calcule: je t'ai bien remboursé. Je ne te dois plus rien, je peux donc m'en aller nu comme une pierre, nu comme un brin d'herbe, nu comme la première étoile dans le ciel noir. Abraham s'est levé, il lui était demandé infiniment. Il lui était demandé de

quitter sa famille, son pays, ses amis. Il est toujours infiniment demandé à celui qui désire d'un désir infini. Et Abraham s'est levé, est parti. Et Moïse, et David, et tous se sont levés et dans le geste de se lever ont perdu leurs vêtements de langue, leurs vêtements d'amitié, leurs vêtements de sagesse, et tous ont reçu l'infini dans leur cœur mis à nu. (...)

Je pars, que peux-tu contre cela. Je te laisse jusqu'au dernier de mes vêtements. On tient les gens par tout ce qu'on leur donne. Je t'ai rendu ce que tu m'as donné – sauf la vie. Mais la vie me vient de plus que toi. Mais la vie me vient de la vie et c'est vers elle que je vais, vers mon amie aux yeux de neige, ma petite source, ma seule épouse: la vie, rien que la vie. La vie, toute la vie.»

te-huit qui ont vu des cérémonies en tenue décontractée, c'est la robe blanche qui symbolise le plus souvent l'union de deux époux. Froufrou, satin, soieries, dentelles se retrouvent sous toutes les latitudes et dans la plupart des confessions. De même que le voile, l'anneau, et parfois la couronne. Ainsi se plaît-on, à gloser sur l'habit immaculé que revêt l'épouse, symbole de sa pureté, comme le voile serait celui de sa chasteté. Tradition ancienne? Sans doute pour le voile, dont on retrouve des traces dans l'Empire romain (le *stamineum*, voile jaune foncé, dont la fiancée se revêtait le jour de son mariage). La bénédiction des couronnes, élément essentiel des cérémonies orthodoxes, provient également de rituels païens. La robe de mariée, quant à elle, remonte seulement au XIX^e siècle en Occident. D'où elle s'est généralisée à l'instar d'autres coutumes vestimentaires européennes. Auparavant, c'était dans sa plus belle tenue (souvent le vêtement local) que le couple se présentait à l'autel, sans que cela n'ait de signification particulière, sinon une certaine forme de respect. Cette tradition, note Michel Delaboutre, professeur à l'Institut catholique de Paris, perdure dans maints pays bouddhistes ou hindouistes. En Inde par exemple, les futurs époux sont vêtus comme des divinités et l'époux porte une couronne, symbole qu'il est le roi de la journée. Au Japon où, par un curieux partage des compétences, les cérémonies funéraires sont célébrées par les bouddhistes, tandis que les mariages se font dans les temples shinto, la mariée est en rouge. Et pour cause: le blanc, loin d'être la couleur de la pureté et de la joie et celle du deuil. Pour l'islam, où le mariage est plutôt une fête familiale et ne requiert pas nécessairement la présence d'un imam, précise Gilles Kepel, la célébration n'est pas une fête religieuse, un sacrement au sens où l'entend le catholicis-

me. C'est donc surtout l'occasion de porter des vêtements traditionnels. Une coutume actuellement en voie de perte. Et l'on voit dans les rues du Caire ou d'Alger des mariées mêlant curieusement l'habit occidental (robe blanche) et la coutume orientale (maquillage extrêmement coloré). C'est dans le judaïsme ashkénaze, sans doute, que le vêtement de mariage est le plus authentiquement religieux. L'homme remet à sa fiancée une alliance, celle-ci en retour lui donne un châle de prière, le *talith*. L'homme, en revanche, ne portera pas d'alliance car, à l'instar du christianisme d'autrefois et de l'islam, le judaïsme condamne le port de vêtements et de parures spécifiques à l'autre sexe. Et donc interdit à l'homme de mettre une bague. Ainsi la femme, par l'acceptation de l'alliance, montre son engagement vis-à-vis de son époux et de Dieu, tandis que l'homme, en revêtant le *talith*, accepte de respecter son épouse et de contrôler ses instincts physiques. A sa mort, c'est dans son *talith*, dont un fils aura au préalable coupé une des franges pour le rendre *pasoul* (c'est-à-dire sans valeur religieuse) que l'homme sera enseveli.

Le dernier vêtement, le linceul est souvent de toile blanche. Toutefois, d'une région à l'autre, les coutumes varient quant aux tenues de deuil. Hors la tradition juive consistant à déchirer ses vêtements en signe d'affliction, les religions ne suggèrent aucune tenue spécifique à l'occasion de la disparition d'un proche. L'orthodoxie et les religions d'Orient laissent le plus longtemps possible le visage du défunt découvert, tandis qu'en Occident le corps est plus rapidement enfermé dans sa dernière demeure. Sans doute parce que la mort nous devient toujours un peu plus étrangère. ■

PROJET 240

RELIGION ET POLITIQUE SI LOIN, SI PROCHES

Au politique, l'espace public ; au religieux, la sphère privée : cette distinction a pacifié, en Europe du moins, des rapports hier conflictuels. N'est-elle pas remise en question ?

Rapprochées par leur crise commune, à l'ère des croyances relativisées et privatisées, mais aussi de l'irruption d'autres traditions, religion et politique doivent-elles redéfinir leurs rapports ?

Avec les contributions de :

A. Bastenier, J.-M. Donegani, D. Hervieu-Léger, F. Khosrokhavar, E. Maricstras, P. Michel, J. Roman, P. Valadier, J.-P. Willaime.

Le numéro (128 pages) : 65 F Etc. : 70 F

En vente dans les grandes librairies

PROJET • 14, rue d'Assas • 75006 PARIS

☎ (1) 44 39 48 48 - Minitel 36 15 SJ*PROJET

CE VOILE QUE L'ON DIT ISLAMIQUE

DJÉNANE KAREH TAGER

Il faisait chaud, elle transpirait, elle avait mal. J'ai essayé de la raisonner, mais en vain : elle a accouché sans ôter son foulard.»

Cet obstétricien exerce au Moyen-Orient, en milieu urbain. Chrétien, il a l'habitude des patientes musulmanes qui grimpent tout habillées sur sa table d'examen. Il ne s'en formalise plus. Mais pour les accouchements, c'est une toute autre histoire : «*Je crains que ça ne devienne monnaie courante*», lâche-t-il. D'autant qu'une bonne âme lui a révélé la clé de l'énigme : «*Les cheveux sont, par excellence, le symbole de la femme. Pour une musulmane, ne pas les couvrir devant un homme revient à s'offrir à lui.*»

L'anecdote peut sembler caricaturale : elle est véridique. Il y a quelques années à peine, dans cette même ville du Moyen-Orient, elle aurait été jugée grotesque. Mais depuis, le voile a grignoté du terrain. Non pas le petit fichu noir encore fort prisé par les vieilles paysannes, chrétiennes et musulmanes, autour du bassin méditerranéen, mais le "vrai" voile, celui qui est porté en signe d'allégeance à l'islam. Celui que l'on rencontre de plus en plus fréquemment dans les rues de Dacca ou d'Ankara, sans parler du Caire ou d'Alger. Ces mêmes rues où, autrefois, les mères et les grands-mères des jeunes voilées d'aujourd'hui se découvraient les cheveux pour témoigner de leur volonté d'insertion dans la vie publique.

C'était au début du siècle. En 1923, au Caire, Hoda Chaaraoui, présidente de l'Union féministe égyptienne, jetait son voile en un geste spectaculaire. L'année suivante, en Turquie, Ataturk déclarait la guerre au fez et au hijab, le voile (traduction littérale : ce qui cache). La contagion prenait comme une traînée de poudre : en 1928, Afghanes et Iraniennes décrochaient l'autorisation de se promener tête nue ; en 1935, une prescription officielle abolissait le port du voile en Iran. Dans les villes musulmanes, la "tenue occidentale" se banalisait. Les bourgeoises faisaient des émules dans toutes les couches de la société. Que restait-il donc de l'islam ?

«*Ce n'est pas le voile qui suffit à faire la musulmane*», rectifie le docteur Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris. *Ces femmes ôtaient le hijab qui représentait à leurs yeux le déni de leurs droits, voire de leur personnalité, elles ne s'affirmaient pas moins musulmanes : nul n'a le droit de leur refuser ce statut.*» Même si, en mars 1926, le recteur de l'université islamique d'Al-Azhar opposait le veto

de l'orthodoxie au dévoilement des femmes en s'appuyant sur la parole d'Allah s'adressant à Mahomet en ces termes : «*Dis à tes épouses, à tes filles, aux femmes des croyants, de ramener sur elles leur voile : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées.*» (sourate 33, verset 28) Parole d'ailleurs réitérée dans la sourate 24, verset 31.

«*Le Coran dit aussi qu'il n'y a point de contrainte en religion*, rétorque le recteur Boubakeur. *Parler du voile est dans l'air du temps. Mais qu'est-ce que le voile, le hijab ? Il s'est perpétué dans des sociétés musulmanes qui accordent une importance prépondérante à la chasteté de la jeune fille, à sa virginité. Dès la puberté, et en attendant son mariage, celle-ci est mouhajjaba, ce qui signifie en état de houjba, de mise en retrait. Elle s'engage sur une voie de pratique religieuse rigoureuse, s'appête à devenir mère et à transmettre le flambeau des traditions à ses enfants. La mise en hijab est très complexe ! C'est la partie apparente de l'iceberg, qui témoigne de tout un mode de vie difficile, avouons-le, à mettre en place dans le cadre de la laïcité française. Peut-on honnêtement concilier houjba et mixité ? Cela revient à marier l'eau et le feu ! N'allez pas croire cependant que je m'oppose au port du hijab : après tout, une jeune fille peut avoir envie d'être religieuse : qu'elle pratique la vertu, reste réservée en tout, à l'école mixte, de surcroît laïque. Par ailleurs, il est bon de rappeler que l'une des vocations essentielles du voile est d'aider la jeune fille ou la jeune femme à se rendre discrète en public. Un contexte doit l'aider dans cette attitude qui est un engagement.*»

Le voile, un symbole purement religieux ? Juliette Mincea esquisse un sourire. Cette sociologue est avant tout une femme de terrain. Elle a arpenté le monde musulman, du Maghreb à l'Asie, en passant bien sûr par le Machrek et l'Europe. Elle s'est intéressée au voile, «*objet de controverse depuis au moins la fin du siècle dernier*» (1). Ce qu'elle en a retenu ? «*Le voile est né autour du bassin méditerranéen, dans des sociétés régies par un esprit patriarcal, où les femmes ne sont pas les égales de l'homme. Il s'est imposé comme symbole de la*

suite page 33

1) «*La Femme voilée. L'islam au féminin*». Calmann-Lévy et Livre de Poche.

BIEN AVANT MAHOMET...

De Paris au Caire, de Téhéran à Alger, on parle du «voile (ou du foulard) islamique», comme si l'islam avait été à l'origine de cette mode vestimentaire. Erreur grossière, que la myopie des journalistes et de certains commentateurs ou "spécialistes" a fait prendre pour argent comptant. Un homme l'a rectifiée : Odon Vallet (1). Cet esprit universel qui navigue avec aisance dans l'univers du droit - sa formation première -, de la psychanalyse et de l'histoire des religions, a déniché un texte qui date de quelque trois mille ans, dix-sept siècles avant Mahomet. Il s'agit de la tablette A 40 des lois assyriennes, due au souverain Téglat-Phalazar I^{er}, et qui reprend sans doute une prescription antérieure. «Les femmes mariées qui sortent dans la rue, dit ce document, n'auront pas la tête découverte. La concubine qui va dans la rue avec sa maîtresse (c'est-à-dire l'épouse) sera également voilée. La hiérodoule (c'est-à-dire la prostituée sacrée) qu'un mari a prise sera voilée dans les rues. Et celle qu'un mari n'a pas prise ira la tête découverte. La prostituée non sacrée ne sera pas voilée, sa tête sera découverte. Qui voit une prostituée voilée l'arrêtera et elle sera condamnée.» «Ainsi, explique Odon Vallet, le fait d'avoir la tête découverte signe la condition de la prostituée. Ses appas, ses atours sont mis à la disposition de tout le monde. Mais une femme qui a un mari, un amant, qui lui appartient, doit avoir la tête voilée.» La coutume du voile n'est donc pas d'abord islamique, elle est méditerranéenne. «Toutes les femmes du temps de Jésus étaient voilées, à commencer par sa mère, Marie.» C'était le cas au Proche-Orient asiatique, mais «dans le monde gréco-romain, il y avait également des femmes

voilées». Dont les vestales, ces prêtresses du feu, un culte domestique. Le verbe latin *nubo*, qui veut dire se marier, vient du mot *nubes*, nuages. Ainsi, le fait de convoler et de se couvrir la tête, pour une femme, sont synonymes. Arriver à l'âge nubile, c'est à la fois pouvoir se marier et devoir se dissimuler le visage. La Bible, éclose au Proche-Orient, fait évidemment mention

«manteau» (cf *Ruth 3,15*); ainsi, il ne prend pas possession d'elle, mais confère à l'épouse la gloire de sa propre personne.» (2) On est assez loin de Téglat-Phalazar!

Dans un texte énigmatique de la Première Epître aux Corinthiens, chapitre 11, versets 4 à 16, saint Paul insiste sur la nécessité pour la femme de se couvrir le chef, particulièrement quand elle prie ou prophétise. Le verset 10, en

l'Apôtre est le maintien de l'ordre créationnel qui a assigné à chacun sa place.» (3)

● Paul voulait également «préserver le bon témoignage envers ceux du dehors». Cheveux longs et coiffure de type féminin : les hommes eussent été pris, dans l'ambiance de l'époque, pour des homosexuels. Cheveux défaits et épars, les femmes eussent évoqué les prêtresses de certains cultes païens.

Ainsi, l'Apôtre a-t-il tenté de justifier théologiquement et "pastoralement" une coutume largement répandue. L'aspect culturel du port du voile n'a pas toujours été mis en valeur dans l'Eglise par la suite. Le seul acte qu'on connaisse de Lin, le successeur de Pierre comme évêque de Rome, est un décret interdisant aux femmes d'assister nu-tête aux assemblées (4). A notre connaissance, Tertullien, théologien carthaginois des premiers siècles (155-255), fut le premier à consacrer un ouvrage entier à la question. Cela s'appelle *De Virginitate velandis* (Du voile des vierges). Tertullien demande aux jeunes filles de porter le voile, non de chez elles, tout comme les femmes mariées. Et les contours de la tête, selon lui, «s'étendent jusque là où commence le vêtement». Dans la tradition chrétienne, le port du voile fera florès. Depuis les temps anciens, on ne compte plus les prises de voile de ces épouses du Christ que sont les religieuses. Et aujourd'hui encore, pour pénétrer dans certains grands lieux de culte - Saint-Pierre-de-Rome par exemple -, le couvre-chef féminin est de rigueur.

Jean-Paul Guetny



R. GHIRLANDAIO (1483-1497): LES SAINTES FEMMES AU TOMBEAU.

du voile. Ainsi, en Gn 25,65, apprenant que l'homme qui s'approche d'elle est Isaac, son futur époux, Rebecca «prend son voile et s'en couvre». Edgar Haulotte a expliqué ce rituel qui consiste à baisser le voile : «La femme répond ainsi au geste du fiancé lui communiquant ce qu'il a, en "étendant sur elle le pan de son

1) Odon Vallet a publié un petit bijou dans la collection *Découvertes*. «Déesses ou servantes de Dieu? Femmes et religions»; Gallimard, Paris, 1994.

2) Article "vêtement" du *Vocabulaire de théologie biblique*; Le Cerf, Paris, 1970.

particulier, a fait couler beaucoup d'encre : «Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête la marque de sa dépendance, à cause des anges.» On l'a dit, par sa complexité, ce texte est d'interprétation difficile. Relevons simplement les points suivants :

- Saint Paul commence par une prescription qui concerne l'homme (verset 4) : il ne doit ni prier ni prophétiser la tête couverte.
- Certains spécialistes pensent que, dans l'épître, il n'est pas question de voile, mais de cheveux longs.
- «Le souci primordial de

3) A. Kuen : «La Femme dans l'Eglise»; *Cahiers Emmaüs, Saint-Légier* (Suisse), 1994.

4) Information puisée dans *Jean Mathieu-Rosay*; «La Véritable histoire des papes»; Jacques Grancher, Paris, 1991.

► *décence féminine pour réduire la dangerosité sexuelle des femmes. Celles-ci constituent la nature qu'il faut contrôler face à l'homme qui, lui, représente la culture: elles ne sont même pas des êtres mais des objets qu'il faut cacher pour assurer calme et tranquillité. Ce postulat n'est pas propre à l'Orient: de nos jours encore, dans nos sociétés occidentales, n'associe-t-on pas l'image de l'intellectuelle à celle d'une femme déssexualisée? Pour être admise comme égale, ne pas être perçue comme seul objet de plaisir, même de plaisir partagé, pour s'affirmer en quelque sorte et pouvoir inspirer confiance, nombre de femmes refusent de se maquiller ou de porter des bijoux: elles ne feraient pas "sérieux"!.*

Indépendamment du postulat de la femme objet contrainte de se cacher pour ne pas semer troubles et discorde parmi les hommes, Juliette Minces a surtout pointé le doigt sur les enjeux politiques du voile. Démonstration: la guerre d'Algérie. «A l'époque, rappelle-t-elle, les tenants de l'Algérie française organisaient des manifestations dont le point de mire était les femmes, invitées à enlever leur voile avec ostentation. Au même moment, le FLN renforçait tous les signes extérieurs d'appartenance à l'islam. Inutile de préciser que le signe le plus visible était le port du voile.» Rebelote quelques années plus tard, en Iran cette fois: «Lors de la révolution khomeyniste, les femmes ont spontanément revêtu leur tchador pour bien montrer leur rejet de l'occidentalisation à pas forcés imposée par le shah et de l'allégeance qu'elle impliquait envers le monde occidental. Cette même démarche est aujourd'hui perceptible dans l'ensemble du monde musulman: les femmes, comme les hommes, traversent une crise

d'identité, conséquence du bouleversement des valeurs qui jusque là les définissaient. Tous ces pays, ou presque, appartiennent au tiers-monde. Ils sont malades du point de vue économique et social et ne jouissent pas d'une réelle indépendance, y compris sur le plan politique. Le voile constitue alors l'expression la plus palpable d'une grogne anti-occidentale, un retour vers une authenticité mythique, au moment où nos valeurs ne sont plus considérées comme universelles. Le voile a été un symbole révolutionnaire au début du siècle, quand les femmes se voulaient le fer de lance du nationalisme, il reste aujourd'hui un signe de provocation.»

Y compris en Europe, précise Juliette Minces. Certes, les cas de figure varient selon les latitudes, mais le discours des tenants du voile reste invariable: «Dans nos sociétés, dont l'organisation est marquée par le christianisme, l'islam cherche à se définir, à marquer sa place. Ses valeurs risquent-elles de se fondre dans les nôtres? Qu'à cela ne tienne, on remoralisera les jeunes filles. Pourquoi elles? Tout simplement parce que depuis longtemps déjà, l'islam se définit par ses femmes, par leur statut, par une législation qui les encadre strictement. En France, la bataille du foulard à l'école ne s'est jamais transformée en bataille de la djellaba!»

Certes. Mais ailleurs, en Allemagne par exemple, pays qui compte deux millions de musulmans (dont 1,7 million de Turcs) il n'est pas du tout question de bataille. Il est même difficile de faire comprendre aux Allemands pourquoi la question du foulard pose problème pour l'école française. Là, le voile est considéré comme l'expression de convictions personnelles légitimes dont il est important d'assurer le plein épanouissement. Bien sûr, au cours de ces dernières années, toute une série de procédures judiciaires ont été menées par des familles musulmanes refusant la participation de leurs filles aux cours de sport quand ces derniers se déroulent dans un cadre mixte. Résultat: les tribunaux ont reconnu la validité de ce refus en tant qu'expression d'une conviction personnelle. Des écoles ont même été conviées à offrir des cours de sport pour jeunes filles seules. La France ferait-elle bande à part? Ou irait-elle trop loin dans ses velléités d'intégration? Car, si en Allemagne, comme en Grande-Bretagne du reste, le voile ne pose officiellement pas de problème, la xénophobie n'en fait pas moins son chemin. Dans l'ex-RFA en particulier, les attentats racistes font désormais partie du quotidien. En ricochet, le voile opère un retour en force. Un retour définitif?

«A courte et moyenne échéance, il est probable que le mouvement ira un peu partout en s'amplifiant, estime Juliette Minces. La majorité des femmes voilées se considère à l'avant-garde d'un combat. Parmi celles qui opèrent ce retour identitaire, qui ne portent donc pas le voile par tradition pour s'habiller comme leurs mères, beaucoup sont instruites. Le voile leur permet aujourd'hui d'accéder au domaine des hommes dont, à part quelques exceptions, elles ont toujours été exclues. Voilées, elles peuvent prendre la parole. Instruites, elles comprennent la situation d'infériorisation dans laquelle elles ont été maintenues. Peut-être qu'un jour, du fait de leur réflexion sur leur propre statut dans leur société et la famille, elles mineront cette société de l'intérieur en posant des questions qui ne pourraient plus être étudiées sous le prétexte qu'il s'agirait d'une approche occidentale puisqu'elles donneraient par ailleurs, avec le port du voile, toutes les preuves de leurs convictions islamiques. Peut-être alors comprendront-elles aussi que ce n'est pas obligatoirement le voile qui fait d'elles de bonnes musulmanes.»

avec Klaus Nientiedt en Allemagne



Alfred

Avec le voile qui lui couvre le chef, on donnerait à Benazir le bon Dieu sans confession. Est-il sûr, pourtant, que ce voile-là agréé aux islamistes pakistanais? Rien n'est moins prouvé. Car la fille d'Ali Bhutto a su transformer en arme de séduction ce qui devait être le linceul de sa féminité. L'imagine-t-on maintenant cheveux au vent?

Aeremus

LE VOILE EN DÉBAT

DJAOUIDA JAZAERLI
ET MALIKA LATRECHE

Au nom de la laïcité, telle qu'entendue en France, peut-on, doit-on, interdire le port du voile à l'école ? La polémique n'est pas récente : la première "affaire du foulard" date de 1989 quand le proviseur du lycée de Creil montait au créneau. Le 2 novembre 1992, un avis du Conseil d'Etat revendiquait pour chacun « l'exercice de la liberté d'expression et de manifestation de croyances religieuses ». Las ! Chaque rentrée scolaire continue d'apporter son lot d'affaires. Le 20 septembre dernier, le ministre de l'Éducation, François Bayrou, publiait une circulaire qui établissait une distinction entre les « signes religieux ostentatoires », par principe interdits, et les « signes discrets », qui sont admis. Il n'en fallait pas plus pour relancer la question de la compatibilité du voile avec la sacro-sainte laïcité.

Nous avons convié deux femmes à en débattre. Deux musulmanes, croyantes, pratiquantes. L'une est née en Algérie, a grandi en terre d'Islam, s'est abreuvée de tradition musulmane, parle arabe et lit le Coran dans le texte : Djaouida Jazaerli, avocate. Elle circule tête nue. La seconde, plus jeune, est née en France. Elle s'est nourrie de culture hexagonale et garde la nostalgie de cet arabe qu'elle ne lit pas : Malika Latrèche, doctorante en philosophie du langage et sciences de l'information, prépare son Capes en philosophie à la Sorbonne, à Paris, ce qui la destine donc à l'enseignement. Il y a un an, elle prenait le voile. Contre le gré de sa famille. Désormais, elle se dit certaine d'une chose : « Ce voile, je ne l'enlèverai jamais. » Djaouida et Malika s'expliquent...

La laïcité telle qu'entendue en France peut-elle s'accommoder du port du voile à l'école ?

Djaouida Jazaerli : La réponse me paraît évidente : on ne peut pas, dans un système laïque, voulant favoriser la coexistence des différentes confessions, afficher des signes extérieurs de sa croyance. Ce n'est pas une question de provocation mais de respect d'un espace commun, de valeurs communes, qui permettent un fonctionnement harmonieux de la société.

Malika Latrèche : Il est étrange que tout à coup, la question de la laïcité soit posée en référence au port du voile. Jusqu'en 1989, voiles, croix et kippas se côtoyaient sur les bancs de l'école publique sans

que cela fasse problème ! D'ailleurs, a-t-on défini le terme laïcité ? Dans les grands débats actuels à propos du port du voile, il y a un véritable dialogue de sourds : on utilise le même mot sans se mettre d'accord sur sa signification exacte et sans attacher de l'importance au contexte dans lequel il a fait surface. Le terme est devenu un véritable fourre-tout. Selon le *Petit Robert*, il s'agit de la séparation de l'Église et de l'État, donc de la société religieuse et de la société civile. Ce qui signifie que les élèves ne doivent pas recevoir des cours de religion, car l'enseignement à l'école laïque doit être dépourvu d'un esprit confessionnel. Et puis, s'il faut soulever la question du foulard, abordons aussi celle des autres signes d'appartenance religieuse.

Djaouida Jazaerli : Je suis d'accord : la question de la laïcité doit se poser de manière égale pour tous. D'autant que le port de la kippa pour les élèves juifs, par exemple, s'accompagne souvent du fameux absentéisme du samedi. Ceci dit, il importe de ne pas se référer en permanence à la période précédant 1989. Un récent sondage indique que 78% de l'opinion française est hostile au foulard (1). Il faut tenir compte de cette évolution ! Un *hadith* du prophète Mahomet dit : « Adressez-vous aux gens avec ce qu'ils comprennent, laissez de côté ce qu'ils ne comprennent pas. » Envisagez-vous de déclarer la guerre à ces 78% de Français ?

Malika Latrèche : Il n'est pas question de guerre : l'islam est une religion qu'on doit vivre de façon privée et intense, en soi, sans déranger autrui. Moi-même je suis Française, de culture française, je suis une débutante en arabe. Je porte le voile contre le gré de ma famille. Mes amies, elles aussi voilées, s'appellent Sylvie ou Valérie. Dans la rue, on s'entend dire : « Retourne dans ton pays, sale Algérienne. » Pourquoi cet amalgame ? Oublie-t-on qu'il existe des musulmans français d'origine, qui veulent pratiquer l'islam dans son intégralité ?

Djaouida Jazaerli : Il est facile de dire « Je suis Française, donc j'ai le droit de... » Être Français, c'est aussi se fondre dans un cadre qui existe et qui, qu'on le veuille ou non, est imprégné d'un passé chrétien. Moi aussi, je suis Française, Française musulmane, rêvant d'être musulmane de la manière la plus parfaite possible. Mais je ne peux pas, du jour au lendemain, chambouler le système de valeurs domi-

1) Sondage *l'op pour Le Monde* (RIL) / *La Marche du siècle*, Octobre 1994.

nant : je ne mène pas un combat dans l'absolu, il me faut tenir compte des contraintes extérieures. Quant aux converties, elles sont minoritaires. Qui plus est, certaines d'entre elles ne sont pas un bon exemple pour l'islam : celles qui y ont puisé les éléments les plus durs, voire les plus extravagants.

Malika Latrèche : L'affaire du voile a été politisée à quelques mois des présidentielles. Elle est utilisée pour la récupération d'un certain électorat. On demande aux musulmans de s'intégrer. La même exigence est-elle adressée à un catholique ou à un juif?

Djaouida Jazaerli : Et nous passons toutes, désormais, pour des intégristes. Aujourd'hui, les journalistes ne me posent plus des questions de citoyenne, mais ils m'interrogent sur l'affaire du foulard. Vous êtes tombées dans le piège, vous et vos semblables, sans mesurer l'hostilité de l'opinion publique et des pouvoirs politiques. Votre combat est suicidaire pour l'ensemble de notre communauté.

Malika Latrèche : La circulaire Bayrou a survolté certains médias qui ont braqué l'opinion publique contre le voile. Jusque là, il n'y avait ni "affaire" ni "combat". La concertation, la discussion, étaient une priorité.



DJAOUIDA JAZAERLI

La circulaire est intervenue au milieu du débat :

elle ne l'a pas créé de toutes pièces...

Malika Latrèche : Elle a poussé les musulmans à manifester, alors que l'islam se vit loin de la scène publique. On a fait de notre religion une affaire officielle. C'est malheureux.

Djaouida Jazaerli : Vous avez participé à cette surenchère. Je suis triste d'être là à discuter du voile, une affaire secondaire par rapport aux véritables problèmes qui se posent à notre communauté. Après tout, Dieu est miséricordieux ! Nous ferions mieux d'aller toutes deux visiter ces malades ou ces prisonnières musulmanes qui seraient totalement abandonnées si des prêtres chrétiens ne venaient les voir. Nous pourrions aussi œuvrer pour le droit à des mosquées, en remplacement des caves vétustes qui tiennent lieu de salles de prière. Ce ne serait pas enfreindre les règles de la laïcité.

Malika Latrèche : Le voile à l'école n'est pas en contradiction avec les lois de la République, ni avec la constitution française de 1905. Celle-ci accorde, et encourage même, le droit de pratiquer sa religion, en public et en privé. Quant à la Déclaration des droits de l'homme, elle le dit bien : « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. » Malheureusement, certains hommes politiques, en obligeant ces jeunes mu-

sulmanes à enlever leur voile, ne respectent pas les lois de la République.

Djaouida Jazaerli : Laissez-moi rire. En tant que juriste, je peux vous dire que cette déclaration n'est qu'un texte symbolique en décalage avec la réalité. Si elle était appliquée, il n'y aurait ni chômage ni exclusions ! D'autre part, il est vrai que la Constitution accorde à tous la liberté de culte, mais il faut savoir qu'une constitution est un texte supérieur duquel découle une hiérarchie d'autres textes qui, eux, cantonnent la liberté religieuse dans un certain cadre. Exprimer ses croyances ne veut pas dire les imposer n'importe où, n'importe comment.



MALIKA LATRÈCHE.

Malika Latrèche :

Le port du voile est tout de même une obligation d'ordre divin ! Il a été imposé, pendant des siècles, par la religion chrétienne. On ne peut pas puiser dans les textes sacrés ce qui nous convient et laisser le reste de côté.

Djaouida Jazaerli : Aujourd'hui, en France, même les religieuses ne portent plus de signe distinctif. Par ailleurs, le Coran autorise égale-

ment la polygamie. Si demain votre mari prend une deuxième épouse, l'accepteriez-vous ?

Malika Latrèche : Dans certaines conditions, stipulées par le Coran. Si je suis atteinte d'une maladie incurable, par exemple. Mais l'islam n'encourage pas la polygamie ; il la tolère. C'est différent. Le voile est une obligation.

Vous iriez à l'encontre des lois françaises...

Malika Latrèche : Ce mariage pourrait se faire à l'étranger.

Djaouida Jazaerli : La loi française, républicaine, garante de la laïcité, doit impérativement être respectée, en tenant compte de ses contraintes. D'ailleurs, pourquoi déniez-vous à la circulaire Bayrou son caractère juridique ? Ce n'est pas une simple parole récoltée dans la presse.

Malika Latrèche : En élaborant cette circulaire, François Bayrou s'est placé au-dessus des décisions du Conseil d'Etat.

Djaouida Jazaerli : Une circulaire ne se place pas "au-dessus" mais vient détailler un point précis de Droit. Elle est légalement valide, mais on peut discuter son contenu. Or, le voile à l'école heurte le consensus qui prévaut en France.

Malika Latrèche : Et qui veut qu'une femme voilée ne puisse étudier pour se préparer à exercer sa profession et occuper des postes de responsabilités dans la société ?

Djaouida Jazaerli : Vous croyez, ma sœur, être bien partie pour prendre ces responsabilités ?

Malika Latrèche : La femme musulmane n'est pas vouée à rester chez elle. Étudier est même un devoir auquel doit être soumis quotidiennement tout musulman ! Lorsque j'ai porté le voile, l'année der-

nière, mon professeur de philosophie m'a humiliée en plein cours. Son seul argument était que je me soumettais de la sorte à la loi des hommes et non à celle de Dieu. Comprendra-t-on enfin que le voile n'est pas un signe de soumission à l'homme? Quoi qu'il en soit, je n'irai pas à l'encontre des ordres divins qui ont le mérite d'être clairs : une musulmane doit se voiler.

Djaouida Jazaerli : En effet, les ordres divins sont clairs : «Apportez la bonne parole et ne faites pas fuir», a dit le prophète. Pendant des années, j'ai expliqué que l'islam est la religion de la sérénité, de la tolérance, de la générosité. Depuis l'affaire du foulard, très peu de personnes sont encore prêtes à me croire. Vous ne mesurez pas l'impact de vos positions.

Malika Latrèche : Je vois l'idée que la société se fait de la musulmane depuis la circulaire Bayrou : une coïncée, une soumise. Or, dans l'islam, il n'est pas question de soumission de la femme à l'homme! Cette attitude est adoptée par les femmes arabes qui reçoivent l'islam par tradition, en ignorant les textes religieux. La femme musulmane fait peur.

Djaouida Jazaerli : J'ai été élevée dans une famille arabe, berbère, musulmane, en pays musulman : c'est ainsi que j'ai eu la chance de découvrir un islam des Lumières. Et vous qui êtes née dans un pays culturellement riche et ouvert, vous adoptez des positions dans lesquelles je ne me reconnais pas. Je crois ne pas avoir de leçon à recevoir en matière d'islam : en ne portant pas le voile, je n'enfreins pas les préceptes de ma religion. J'obéis à ses règles, je négocie ses applications avec les contraintes qui sont les miennes. Au bout du compte, j'ai le sentiment de servir ma communauté.

Malika Latrèche : En ce qui me concerne, le port du voile a relevé d'une démarche personnelle, réfléchie. Ce n'est pas une contrainte! Avant de lire le Coran, je ne savais même pas que le port du voile était une obligation.

Le Coran reconnaît les cas d'impossibilité : Dieu, y est-il dit, n'impose à l'âme que ce qu'elle peut supporter. Alors, le voile à l'école...

Malika Latrèche : Quel mal y a-t-il à vouloir s'habiller d'une façon pudique? Le Coran stipule que, hors de chez elle, une femme doit se couvrir les cheveux, la gorge et la poitrine. Il n'y a qu'en France où l'affaire du voile à l'école pose autant de problèmes! Prenez l'exemple de l'Angleterre.

Djaouida Jazaerli : Vous n'avez pas le monopole de la pudeur. Par ailleurs, l'Angleterre, pas plus que l'Allemagne, ne peuvent constituer un modèle pour nous : les communautés musulmanes y vivent en vase clos, renfermées sur elles-mêmes, il n'y est pas question d'intégration. Et je ne parle pas de la multiplication des attentats racistes en Allemagne! Laissons de côté cette histoire d'Europe qui regarde la France. En Égypte ou en Tunisie, pour ne citer que ces deux pays musulmans, le voile à l'école pose aussi problème! Peut-on vivre l'islam en France comme en Arabie Saoudite? Aujourd'hui, comme du temps du prophète?

Malika Latrèche : Ce débat ne touche même pas les jeunes. À l'école, voile, croix ou kippa ne font pas obstacle à la solidarité, voire à l'amitié entre eux. Si les jeunes se mobilisent, c'est autour du voile et non contre lui.

On a proposé de remplacer le voile à l'école par un petit fichu...

Djaouida Jazaerli : Et pourquoi pas par un bonnet pendant qu'on y

est? Cette solution est inadmissible. Elle ne porte que sur le court terme et ridiculise un symbole religieux. Je ne fais pas Ramadan la moitié du mois!

Malika Latrèche : Les pouvoirs publics n'ont pas le droit de s'amuser ainsi avec une religion et de la modeler à leur guise. C'est injuste.

Djaouida Jazaerli : Vous vous êtes prêtées à ce jeu. Certains comités de soutien étaient sur le point d'accepter cette solution.

Malika Latrèche : On voulait discuter...

Djaouida Jazaerli : Même le prophète, guidé par Dieu, avait accepté le compromis avec la société de son époque. Il aurait souhaité des avancées plus spectaculaires sur la question des femmes ou de la polygamie avant d'opter pour des solutions médianes. Pourquoi ne négociez-vous pas, vous aussi? L'application des textes ne doit pas être mécanique, mais logique. Et la logique mène à la négociation. Je ne crois pas qu'en perdant votre foulard, vous perdriez votre pudeur.

Malika Latrèche : Sortir tête nue? C'est impensable!

Djaouida Jazaerli : L'essentiel est de servir Dieu.

Malika Latrèche : L'idéal est de le servir avec un foulard. C'est un acte qui répond positivement à un ordre divin pour satisfaire Dieu en vue d'une récompense future. Certains intellectuels français l'ont bien compris : ceux qui ont lu le Coran.

Djaouida Jazaerli : Les intellectuels ont toujours été à l'avant du combat en matière de racisme, ce qui n'empêche pas l'arabe du coin de se faire descendre, ou Mohamed de ne pas se faire embaucher alors qu'il remplit toutes les conditions pour décrocher le poste auquel il postule. Prenez garde aux attitudes colonialistes : ne répondez-vous pas ainsi à l'image que ces intellectuels ont de la femme musulmane?

Pour résoudre le problème du voile à l'école, on a également proposé la création d'écoles musulmanes.

Djaouida Jazaerli : On en parle depuis des années. Les jeunes filles pourront ainsi porter le voile à l'école, mais après? Le problème ne se posera-t-il pas quand elles seront amenées à chercher du travail avec leur voile? Cette logique, poussée à son terme, voudrait qu'on les cantonne, par la suite, au foyer. Je ne vous détaillerai pas les drames qui s'ensuivent quand ces femmes sont ensuite abandonnées par leur époux : de telles histoires constituent mon quotidien d'avocate. Voyez-vous, la laïcité est un état d'esprit, c'est un tout.

Malika Latrèche : La première priorité pour la femme dans la société musulmane est l'éducation de ses enfants. À partir de là, elle peut également travailler. Les emplois ne manquent pas : dans les universités ou les librairies islamiques, par exemple.

Djaouida Jazaerli : Ce n'est pas une solution que de régler les problèmes "entre nous".

Malika Latrèche : Obliger une femme à ôter son voile n'est pas une solution non plus : le port du voile relève d'une injonction divine. De même que nul n'a le droit d'obliger une femme à porter le voile! Le voile s'intègre dans un tout. Il ne faut ni l'encourager, ni le dénigrer de façon isolée : il n'est pas question du voile seulement mais d'une tenue complète. Il faut se couvrir les cheveux, mais aussi la gorge et la poitrine.

Djaouida Jazaerli : Vous ridiculisez le message divin, vous menez un combat de ghetto que je ne peux pas défendre. Pourquoi ne pas jouer le jeu de la laïcité et porter le débat sur un autre créneau : celui de l'abolition, à l'école, de tout signe distinctif? ■

Propos recueillis par Djénane Karth Tager

catholicisme. La fameuse austérité protestante s'est longtemps appliquée au costume. « Dans certains villages catholiques de Hongrie, note Yves Delaporte (2), on donnait aux protestants le nom de "corbeaux" parce que même les jeunes femmes de cette confession s'habillaient en noir. » « Il y avait un costume protestant au XVIII^e siècle, rappelle pour sa part Guy Bechtel. Il n'est qu'à voir les gens qui débarquaient aux États-Unis et dont les Amish sont

des descendants. » De famille en grande partie protestante, l'historien donne son témoignage personnel : « Nous considérons que les catholiques allaient trop loin, parce qu'ils permettaient un certain dégageant de la gorge. »

A pudibond, pudibond et demi ! Au palmarès de la pruderie, le judaïsme n'est pas en reste. S'il en fallait une seule preuve, cette décision du Grand Rabbin Morchedai Eliahou – pas si ancienne, puisqu'elle date de 1989 –, suffirait largement : « Au tennis il est interdit à l'homme de jouer avec une femme en cas de double, même si le contact physique n'existe pas, car la femme ne porte pas un habit conforme aux exigences de la décence et peut ainsi provoquer des péchés trop complexes pour qu'ils soient énumérés. » Quiconque s'est promené dans certains quartiers de Jérusalem – ou dans le quartier juif d'Anvers –, comprend, en voyant ces hommes en chapeau et redingote, suivis de femmes en jupe longue traînant une poussette et une ribambelle de gamins, que la sentence « l'habit ne fait pas le moine » a une valeur toute relative.

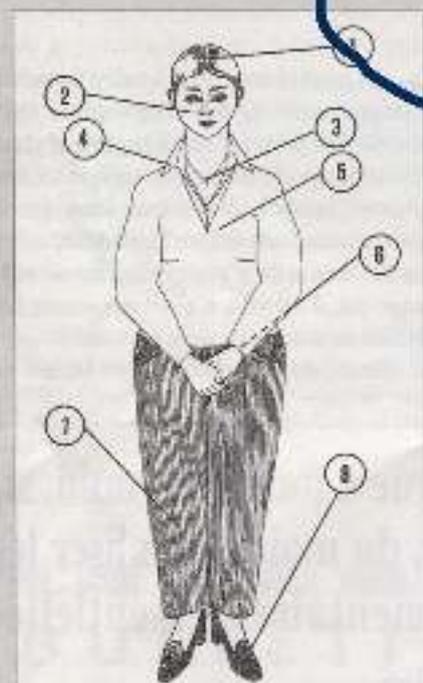
Si la mode parle aux religieux, elle préoccupe aussi les politiques. Pour des raisons économiques parfois. Ainsi le roi de France Louis XV fut-il amené à abréger les deuils de la cour pour ne pas paralyser trop longtemps les fabriques de tissu lyonnaises. Pour des raisons idéologiques, plus souvent. « Lorsque Louis XVI convoqua les états généraux, rapporte Maguelonne Toussaint-Samat, (il) décida d'un costume distinguant chaque ordre de la nation, obligation que la Constituante se dépêcha d'abroger. » Fourier, l'un des pères du socialisme, prévoyait que, dans les phalanstères (communautés coopératives), « l'égalité des sexes serait totale et le pantalon de drap commun à tous et à toutes ». Et la reine Victoria, qui tint soixante-quatre ans, durant les rénes de la monarchie britannique, jugea *shocking* le pantalon bouffant inventé par Mrs Bloomer, pourtant bien pratique pour faire du vélo.

Certaines idéologies politiques se sont muées en religion (ou, plus exactement, en contre-religion), mais les mécanismes sont les mêmes; elles n'en ont été que plus attentives au costume. Si les hommes de la *Nomenklatura* soviétiques avaient hérité du surnom de Gros p...dessus, l'appareil nazi dans l'Allemagne d'avant-guerre ne badinait pas avec la mise. A commencer par Hitler. « Le Troisième Reich, rappelle Guy Bechtel, a pris toute une série de mesures en matière vestimentaire. Leur but ? Habiller la femme de façon invisible car, pour être fidèle aux trois K (Kinder, Küche, Kirche) – les enfants, la cuisine et l'église, il n'y avait pas lieu de se vêtir de façon particulière. » Eva Braun, la compagne du Führer, rapporte que ce dernier s'occupait de ses toilettes de très près et toujours dans le sens de l'effacement. Et elle se plaint de son intransigeance, « autant que lui, dit-elle, avec cette casquette qui lui cache le visage, n'a pas l'air très malin ».

Autre créateur de mode, si l'on peut dire : Mao. Pendant des décennies de communisme pur et dur, insensible à l'influence extérieure, il a imposé à plusieurs milliards d'hommes et de femmes un strict costume qui ne permettait guère à quiconque d'exprimer sa personnalité. Odon Vallet, qui me reçoit pour me parler du voile, arbore un superbe tee-shirt acheté à Hong Kong. On y voit le drapeau britannique qu'un petit personnage est en train de repeindre en pavillon chinois. Le sens est clair : Hong Kong va de-

LA BCBG CATHO

- ① Raie médiane et natte (possibilité de queue de cheval ou de chignon).
- ② Visage plat, sain, régulier et non maquillé.
- ③ Petite croix en argent (portée par-dessus le pull si protestante).
- ④ Chemisier blanc à col large.
- ⑤ Shetland bleu marine, parfois muni de renforts en skat de la



- même couleur pour les coudes.
- ⑥ Montre d'homme Kelton à chiffres arabes.
- ⑦ Jean en velours bleu marine (seule concession à la modernité)
- ⑧ Mocassins bleu marine ou noirs portés sans collants.

Marie-Jeanne porte en elle un message d'amour : cette foi qui fait cruellement défaut à nos contemporains. Un peu enveloppée pour être

cheftaine sœur et fondamentalement bienveillante, elle voudrait que l'Église s'adapte aux réalités du monde d'aujourd'hui (Vatican II dixit). Au pèlerinage de Lourdes, elle préfère les rassemblements de Taizé.

Ardente partisane de l'œcuménisme, elle anime dans le cadre de sa paroisse un « groupe de recherche » sur la religion musulmane. Elle a essayé, mais sans succès, de faire venir des immigrés maghrébins pour « qu'ils nous fassent partager leur expérience et nous disent comment ils vivent leur foi ». Marie-Jeanne n'est pas pour autant orientaliste ou gauchiste. L'amour fraternel qu'elle prône n'est pas baba. Comment pourrait-elle d'ailleurs concilier marginalisme et réunion de tous les enfants de Dieu ?

Vous la trouverez de façon quasi permanente à l'aumônerie de l'école libre la plus proche.

Essai de... Les Mouvements de mode expliqués aux parents Laffont, 1984.

2) in « Histoire des mœurs », tome I de « L'Encyclopédie de la Pléiade », Gallimard, Paris, 1990.



L. de Yehou-Tapobov

INSENSIBLE À L'INFLUENCE EXTÉRIEURE, MAO - ICI AVEC CHOU EN-LAI - A IMPOSÉ À PLUSIEURS MILLIARDS D'HOMMES ET DE FEMMES UN STRICT COSTUME QUI NE PERMETTAIT À PERSONNE D'EXPRIMER SA PERSONNALITÉ!

venir communiste. Mais les temps ont changé : la mutation s'exprime sur cet attribut typiquement capitaliste qu'est le tee-shirt. C'est dire que l'intérêt des religions, révélées ou séculières, pour le vêtement n'est pas fortuit. Celui-ci a certes une fonction de protection par rapport aux intempéries, le froid ou le chaud, mais «il n'est pas sûr», écrit Yves Delaporte, qu'elle soit statistiquement la plus importante, ni historiquement la première». Et il reprend son compte la formule de Roland Barthes : «L'homme s'est vêtu pour exercer son activité signifiante.» Le costume, dit déjà Condorcet, est «le signe qui sépare l'homme de l'animal» ou encore, selon Balzac, «le plus énergique des symboles». Guy Bechtel reconnaît deux finalités au vêtement : couvrir, afin de préserver la pudeur ; et exprimer une opinion. La première, sans doute la plus souvent mise en lumière, est particulièrement patente dans ce qu'on pourrait appeler "l'affaire du bas". «Pour ma mère, qui était une bourgeoise type, témoigne l'historien, sortir sans bas était un acte de putain» (de même qu'une "femme en cheveux", c'est-à-dire sans couvre-chef, représentait une femme de mauvaise vie). Mais il n'en fut pas toujours ainsi. «La chaussette ou le gros bas, souligne-t-il, n'a pas été condamné(e). Il ou elle cachait à la fois la matière et la forme. Tandis que le bas, s'il cachait la matière, révélait la forme. Il l'exaspérait même grâce à la couture et à son allié éventuel, le talon aiguille.» La pudeur, on l'a dit, a toujours constitué la hantise des religions et, plus généralement, des régulateurs sociaux. Elle est déjà à l'ordre du jour du *Roman de la rose*, au Moyen Âge, «dans lequel, dit Guy Bechtel, la distance tolérée entre le menton et le point le plus bas du corsage était d'environ quinze centimètres».

Mais le costume exprime aussi une opinion. Il dit quelque chose ou proteste contre quelque chose. C'est vrai de la longue chevelure des romantiques ou du gilet rouge arboré par l'écrivain Théophile Gautier lors de la bataille d'*Hernani*. C'est vrai aussi du pantalon de la romancière George Sand (un pseudonyme à prénom masculin!), encore qu'il ait été revêtu pour la première fois dans des circonstances bien particulières. «George Sand, écrit Maguelonne Toussaint-Samat, n'eut l'idée de s'habiller en homme qu'à la première d'*Antony*, le drame d'*Alexandre Dumas*, qui, avant même d'être joué, suscitait déjà des polémiques. Tous les amis de l'auteur se firent un devoir d'assister à la représentation et, comme on n'avait pas oublié la bataille d'*Hernani* de l'année précédente (1830), la jeune femme prit la précaution de remplacer sa robe par un habit et un pantalon plus sécurisants. S'y trouvant à l'aise, elle revêtit cette tenue souvent.» «Avec le pantalon, souligne Guy Bechtel, l'Église pensait que la femme volait à l'homme une part de sa virilité et peut-être sentait-elle qu'elle finirait par souhaiter ne plus avoir de grossesse.» Ce que confirme, dès 1753, un certain pasteur Edward Whitebread, cité par Maguelonne Toussaint-Samat, dans cette observation de la gent féminine : «Elles mettent à contribution leur langue, leurs mains et leur esprit pour imposer leur volonté et n'ont ni cesse avant de remporter la victoire complète. Quand elles ressentent ce besoin, elles ne laissent rien avant de porter la culotte.» Il serait facile de dresser un florilège des protestations vestimentaires au cours de l'histoire. Depuis les ducs de Bourgogne qui s'habillaient comme des rois pour faire, précisément, la nique au roi de France. Jusqu'aux militantes du *Women's Lib* qui, en 1968 aux États-Unis, brûlèrent leurs soutiens-gorge sur la place pu-